

Débat public imPACtons !

Se former au métier d'agriculteur : perspectives et enjeux

Compte-rendu intégral
Réunion publique
Lundi 12 octobre 2020 à Bourg-lès-Valence

SALLE/ADRESSE : Lycée agricole du Valentin, Avenue de Lyon, 26 500 Bourg-lès-Valence

PARTICIPANTS : 89 personnes

DÉBUT > FIN : 18 h 45 à 22h (durée du REC : 2h 51)

QUESTIONS-RÉPONSES : 8 questions

En tribune

M. Gilles-Laurent RAYSSAC Membre CPDP

Maîtrise d'ouvrage

M. Michel SINOIR Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Mme Adeline CROYERE sous-directrice des politiques de formation et d'éducation au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Intervenants :

M. Loïc QUELLEC vice-président des jeunes agriculteurs
Mme Anne-Claire VIAL présidente de l'association de coordination des techniques agricoles
M. Régis AUBENAS président du Conseil d'administration du lycée du Valentin
M. Jean-Claude DARLET président de la chambre d'Agriculture de l'Isère

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Je suis Gilles-Laurent RAYSSAC, je suis membre de la Commission particulière du débat public, qui organise ce premier débat public sur l'agriculture qui a lieu en France. C'est la première fois qu'un tel débat est organisé en France. Je vais très rapidement vous présenter le déroulement de la soirée, et je passerai la parole à mes deux voisins que je vais vous présenter dans un instant.

La CNDP, la Commission nationale du débat public, est une autorité administrative indépendante qui a en charge d'organiser des débats publics sur des grands projets d'infrastructures. Elle est surtout connue pour cela jusqu'à ces dernières années, puisque jusqu'en 2016, elle organisait essentiellement des débats sur de grands projets d'infrastructures. Mais aussi, depuis 2016, elle est en charge d'organiser des débats sur ce que nous appelons les plans et les programmes qui sont d'importance régionale, nationale, voire locale dans certains cas. Et évidemment, le plan stratégique national qui est mis en place, élaboré dans le cadre de la préparation de la Politique agricole commune, fait partie de ces plans pour lesquels il y a une obligation à organiser un débat public, qui s'adresse évidemment d'abord à toutes celles et tous ceux qui sont concernés, les professionnels de ce secteur, mais aussi à toutes les citoyennes et tous les citoyens qui considèrent avoir quelque chose à dire ou qui s'intéressent tout simplement à la question de l'agriculture et de son avenir.

C'est donc une décision de la CNDP, saisie par le gouvernement, d'organiser ce débat public. Pour l'organisation du débat, nous avons créé une Commission particulière du débat public qui comprend 7 personnes. Je suis une de ces personnes. Mes autres collègues organisent d'autres débats dans d'autres régions. Un certain nombre d'activités sont organisées dans le cadre de ce débat. Vous les devinez plus que vous ne les voyez ici. Pour résumer, très rapidement, il y a les 13 débats régionaux qui ont lieu en ce moment. Ce soir, c'est le débat qui a lieu ici à Bourg-lès-Valence. Les autres débats se dérouleront jusqu'à la fin du mois d'octobre. Nous avons commencé les premiers débats à Châlons-en-Champagne à la mi-septembre. Il y a aussi une plateforme internet, dont je vous redonnerai l'URL tout à l'heure pour que vous puissiez y aller si vous le souhaitez. Vous pouvez y laisser vos commentaires si vous le souhaitez. Il y a un kit d'organisation du débat, si vous souhaitez dupliquer l'organisation de ces débats avec des personnes que vous connaissez, dans vos entreprises, dans vos entourages, dans vos communes, etc.

Puis, vous en avez peut-être entendu parler, du 25 au 27 septembre, il y a eu à Paris l'organisation de l'assemblée citoyenne sur l'agriculture, qui a fait travailler 130 personnes qui étaient représentatives de la diversité de la population française. 130 personnes, dans lesquelles il y avait évidemment un petit nombre d'agriculteurs, puisque ces 130 personnes étaient représentatives de la diversité de la population française. Mais cette assemblée citoyenne sur l'agriculture est complétée par les débats que nous organisons dans les régions, dans lesquels il y a entre la moitié et les deux tiers de professionnels qui sont mobilisés pour chacun de ces débats.

La soirée va se dérouler de la manière dont je vais l'indiquer dans un instant. Avant cela, je voudrais remercier d'abord le lycée du Valentin, et en premier chef son directeur, M. Maurice CHALAYER, qui nous a facilité grandement l'organisation de ce débat pour ce soir, y compris en mettant à disposition ce gymnase, qui nous permet de vous réunir en un nombre suffisamment grand, pour que cela commence à ressembler à une véritable assemblée. Et tout en gardant les distances liées au COVID. Puisque vous le savez, avec la situation sanitaire, nous avons maintenant l'obligation de prendre le maximum de précautions pour éviter la circulation du virus, en tout cas la freiner.

Je veux aussi remercier les services de la ville de Bourg-lès-Valence, qui ont organisé très concrètement les choses, puisque sous cette moquette il y a un parquet. Vous avez remarqué que nous sommes dans un gymnase, et pour protéger le parquet, il fallait venir installer la moquette, installer les tables, les chaises, etc. Bref, les services de la Ville ont eu la gentillesse d'organiser cela. Et je vais en profiter pour saluer Mme Dominique GENTIAL, qui est l'adjointe au maire, en charge de l'agriculture à Bourg-lès-Valence, qui représente la maire, Mme MOURIER.

On m'a demandé de vous dire que si nous avons un incident qui oblige à sortir en vitesse, la sortie de secours se trouve là-bas, au fond, sur la gauche quand on regarde le fond de la salle. Et si nous devons nous regrouper – c'est la première fois que l'on me demande de faire cela, mais je le fais, puisqu'on me l'a demandé –, nous nous regrouperions au centre du terrain de rugby. Je ne pense pas que nous serons obligés de faire une mêlée, parce que cela ferait une grosse mêlée, et qu'en plus nous avons le COVID qui circule entre nous, donc il vaudra mieux garder tout de même ses distances.

Comment la soirée va-t-elle se passer ? En quatre parties.

Une première partie qui commencera dans 30 secondes, au cours de laquelle il y aura deux interventions. D'abord, celle de Michel SINOIR, qui est le Directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et la forêt, qui va venir vous présenter la Politique agricole commune et le processus d'élaboration du plan stratégique national. Il a une petite quinzaine de minutes pour faire cela, donc il ne rentrera pas vraiment dans les détails, vous vous en doutez bien.

Nous donnerons ensuite la parole à Adeline CROYERE, qui est sous-directrice des politiques de formation et d'éducation au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Adeline CROYERE va venir vous présenter, en encore moins de temps, une petite dizaine de minutes, le principe d'organisation et les enjeux de la formation initiale et continue dans le domaine agricole, puisque le thème de ce soir est la formation des agriculteurs.

Ensuite, dans un deuxième temps, vous travaillerez par table. C'est pour cela que nous vous avons regroupés par table de façon à ce que vous puissiez répondre à deux questions que je vous présenterai tout à l'heure. Et je vous dirai tout à l'heure comment ce travail par table va s'organiser.

Puis, une fois que les tables auront fini leur travail, nous ferons une mise en commun de vos réflexions. Ensuite, je donnerai la parole à quatre autres personnes que je vous présenterai tout à l'heure, qui sont des personnes qui viendront débattre avec vous et commenter les propositions que vous formulerez au cours du travail par table.

Je donne tout de suite la parole à Michel SINOIR, en le remerciant lui aussi 1 000 fois d'avoir accepté de jouer ce rôle et de préparer cette intervention.

M. Michel SINOIR, Directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et la forêt

Merci. Peut-être en deux mots me présenter, parce qu'il y en a dans la salle qui nous connaissent, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, peut-être qu'il y en a qui ne nous connaissent pas. La DRAAF est le service du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en région, qui fait trois métiers.

- Un métier économique, dont la gestion de la PAC si vous voulez, pour faire simple.
- Un métier sanitaire : les contrôles vétérinaires, les contrôles phytosanitaires.
- Et un métier d'enseignement agricole. Ce métier est vraiment d'assurer l'autorité académique, comme un rectorat si vous voulez, pour l'enseignement agricole.

Voilà ce que nous faisons, c'est aussi simple que cela.

M. RAYSSAC m'a demandé de présenter en un quart d'heure maximum, comme il vous l'a dit, la PAC et le projet stratégique national (PSN). Quoi de plus simple ? Je vais essayer de partir avec des idées simples. Qu'est-ce que la PAC, la politique agricole commune ? Vous avez reçu comme tout le monde ce document qui vous explique à peu près ce que je vais dire, mais ne le regardez surtout pas pendant que je vous parle. Vous pourrez vous rassurer après, si vous n'avez pas tout compris, en le lisant. C'est une politique économique et sociale – je vous expliquerai pourquoi –, historique, parce que c'est dès le début de l'Union européenne, c'est-à-dire des États membres solidaires.

Il faut se souvenir que, parce que c'est une politique historique, c'est une politique ancienne – ancienne, c'est mon âge + 2 ans. Vous vous souvenez, dans ce contexte des années 50, quelle était la situation de l'Europe. C'était une forte dépendance alimentaire. Nous n'étions pas autonomes sur le plan alimentaire. Une population agricole importante. Puis, il faut que les choses soient claires, les conditions de vie des agriculteurs n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Et si vous lisez la colonne de droite, vous avez les objectifs qui ont été écrits dans le traité de Rome, en 1957. Il se trouve que ces objectifs sont toujours les mêmes. Et donc, le TFUE, l'article 39 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne – il y a au moins des citoyens européens parfaits au premier rang, c'est pour cela qu'ils se sont mis au premier rang, j'imagine –, vous avez les objectifs. Et c'est là que vous pouvez vous rendre compte que les objectifs de la PAC qui sont toujours les mêmes sont des objectifs économiques (accroître la productivité alimentaire, stabiliser les marchés, garantir la disponibilité des denrées alimentaires) et sociaux (garantir un niveau de vie décent aux agriculteurs, proposer aux consommateurs des denrées à un prix raisonnable). C'est une politique économique et sociale.

Deuxième caractéristique, c'est une politique en constante adaptation. Le monde bouge. En 1957, ce n'est pas la même situation qu'aujourd'hui et nous avons des raisons de nous adapter. C'est un schéma que je vais vous commenter brièvement. Les premières décisions et la mise en œuvre de la PAC, c'est plus exactement 1968. Il a fallu quelques années pour la mettre au point et pour les premières

organisations de marché. Le sucre, par exemple, c'est né en 1968. Puis, il y a quelques grandes réformes. Je vais vous en citer quatre.

- 1984 : c'est l'instauration des quotas. Je pense que, dans la salle, il y en a qui s'en souviennent. Il y avait des manifestations pour cela. Il y a eu ensuite des manifestations quand il s'est agi de ne plus faire de quotas. Pourquoi les quotas ? C'est parce que, très vite, la PAC a eu un succès, qu'il a fallu maîtriser la production.
- 1992 : nous étions dans un contexte de négociations internationales et nous avons fait un système d'aides reliées à la production un peu compliqué, mais qui avait la chance d'être compatible avec les accords internationaux. C'est très technique, mais beaucoup se souviennent de 1992, parce que c'est notamment la naissance des cellules des aides dans les Directions départementales de l'agriculture de l'époque.
- 2003 : nous nous rapprochons de 2020. 2003 et 2013 sont les deux dernières réformes. Vous voyez que ce sont des réformes à rythme décennal à peu près. 2003 est une réforme importante parce qu'elle a introduit le découplage, c'est-à-dire le fait que des aides ne soient plus reliées à la production, mais soient liées au fait d'être agriculteur sur une surface. C'est important parce que c'est l'organisation mondiale du commerce (OMC) qui a fait pression sur l'Union européenne pour qu'elle change de nature ses aides.
- 2013 : Je ne rentre pas trop dans la réforme de 2013, qui est une réforme qui ressemble un peu à celle qui est en train de se préparer. Mais plus vous allez vers 2020, plus vous avez des orientations qui sont reliées aussi à la demande des marchés et des consommateurs.

La PAC, ce sont des dépenses publiques, ce sont des euros que tous les États membres mettent en commun. Cela, c'est l'évolution du budget de la PAC. Peu importe, à la limite, les couleurs. Les couleurs, cela signifie que le vert, ce sont les paiements directs des agriculteurs et essentiellement maintenant des paiements découplés.

Vous voyez aussi qu'il y a eu une augmentation du budget et qu'actuellement nous sommes dans une maîtrise budgétaire. C'était le sens d'un certain nombre de réformes. Pourquoi y a-t-il une maîtrise budgétaire ? C'est parce que l'Union européenne, au fur et à mesure des années, a fait autre chose. Au début, l'Union européenne avait deux politiques : la politique agricole commune, la politique commune des pêches, plus un certain nombre de politiques qui ont créé l'Union européenne comme la politique de l'énergie, par exemple. Et peu à peu, il y a eu d'autres programmes. Et surtout, il y a des programmes importants pour nous, entre pays : le programme de la cohésion économique, c'est-à-dire le fait de rapprocher l'économie des pays entre eux. Quand les pays d'Europe centrale et orientale ont intégré l'Europe dans les années 80, vous voyez le bon en avant de la cohésion par rapport aux autres politiques.

Ce qui est dans le petit rond est important tout de même. La PAC est toujours la première politique de l'Union européenne. Vous avez le budget. C'est à peu près 30 % du budget européen. C'était donc, en valeur relative, beaucoup plus auparavant. Je ne rentre pas dans le détail financier, parce que je crois que ce n'est pas le sujet de la soirée. Peut-être tout de même dire que c'est une politique publique qui porte ses fruits, contrairement peut-être à ce que nous entendons parfois, si nous nous comparons. Comme on dit, quand on se compare, on désespère un peu moins. Le soutien par actif agricole est un des moins importants des pays développés, peut-être contrairement à une idée souvent reçue. Et c'est un coût de 30 centimes par habitant de l'Union européenne par jour. Ce n'est pas négligeable de se souvenir de ce chiffre-là, parce que c'est ce que coûte la politique agricole commune à chacun d'entre nous.

C'est aussi une politique, pour notre pays, qui a donné des résultats. Vous êtes dans un département qui a une grande variété de production. Là-dedans, j'ai mis les semences, parce que c'est une production que certains connaissent bien. La France est le premier producteur européen de beaucoup de choses. Et ce n'est pas forcément le *leader* européen dans tous les domaines. Mais notre pays a tiré son épingle du jeu à travers la politique agricole commune.

Maintenant, nous y voilà. Nous sommes, vous le savez, dans une période de négociation d'une nouvelle PAC. Nous avons passé 2013. Un peu moins de 10 ans se sont écoulés. Mais de toute façon, la réforme va prendre effet en 2023. Tous les 10 ans, nous réformons.

En gros, il faut retenir qu'il y a deux clés de voute de l'actuelle réforme de la PAC, qui est toujours en discussion. Vous en avez sans doute entendu parler. Ceux qui lisent la presse agricole le savent. Il y a un relèvement de l'ambition environnementale de la PAC. Plus les réformes passent, plus l'ambition environnementale de la politique agricole commune est poussée par les États membres. Et le deuxième élément – ne retenez pas les chiffres, parce qu'ils sont en cours de négociation, cela a été fait alors que

la discussion de ces derniers jours n'avait pas eu lieu –, c'est une notion chère pour ceux qui se souviennent de Jacques DELORS et de la subsidiarité. La subsidiarité est le fait de faire confiance à l'échelon de proximité, cela peut être un État membre pour l'Union européenne, cela peut être une collectivité pour un État, pour élaborer quelque chose, mieux en proximité que si c'est fait au niveau européen. Donc, dans la réforme future, nous estimons que les États membres doivent élaborer un plan stratégique national. C'est la notion de PSN. Et c'est une première. Cela a des avantages, des inconvénients. En tout cas, il faut que l'État membre exprime sa stratégie dans le cadre de la politique agricole commune. Ce qui est une situation inédite, c'est qu'en termes de temps, l'élaboration du PSN, ce pour quoi vous êtes rassemblés et l'élaboration de la PAC, c'est-à-dire la grande politique clé de voute de tout cela, cela s'élabore en même temps. Et tout cela se passe dans le même pas de temps, ce qui n'est vraiment pas simple pour ceux qui conçoivent ces documents.

Un rappel rapide de la position française, c'est-à-dire : que défend la France ? Je ne vous citerai pas tout. Mais je vous citerai, le 3, notamment : les moyens pour permettre à tous les agriculteurs de réussir la transition agroécologique. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la position française est de dire clairement à tous les États membres et donc à l'Union européenne qu'il faut qu'en la matière la ligne de conduite soit partagée par tout le monde de la même façon en Europe. Pourquoi ? Parce que sinon nous créons une concurrence, c'est-à-dire que nous créons un déséquilibre entre ceux qui font beaucoup d'efforts et ceux qui en font moins. Donc, la position française est que tous les États membres doivent appliquer les mêmes règles.

Je vais commenter le 5. Je n'ose pas commenter le 6, parce que chaque fois que nous disons « une PAC plus simple et plus compréhensive », elle devient plus compliquée et moins compréhensive. Le 5, ce sont des dispositifs renforcés pour le renouvellement des générations, des zones défavorisées aussi, dont la montagne. Et cela vous concerne ce soir, le renouvellement des générations, parce que c'est lié entre autres à la formation des agriculteurs.

Le rétroplanning. Là non plus, je ne vous commenterai pas toute la diapositive, mais vous avez l'ensemble dans le document. Peut-être pour vous dire que nous sommes quelque part entre juillet 2020... L'accord financier sur le budget de l'Union européenne a eu lieu le 21 juillet. Il y a eu un accord de financement pour les 7 années – c'est toujours un cycle de 7 années – du budget de l'Union européenne. Il y a eu auparavant, en février 2020 – là encore, la négociation de la PAC et l'élaboration du PSN sont dans le même pas de temps –, un diagnostic partagé. Ce diagnostic a été apprécié par beaucoup. Il est passé entre les mains de ce que l'on appelle le CSO (Conseil supérieur d'orientation qui est auprès du ministre). Et il a été jugé par tout le monde, que l'on soit organisation professionnelle agricole, ONG de tout bord, ou collectivités participantes (Conseils régionaux, notamment, qui contribuent au PSN), comme étant un bon document de départ. Donc, le diagnostic a été fait en février 2020. L'objectif est qu'à début 2021, un document soit élaboré, entre autres sur la base du débat. Mai 2021, donc fin du premier trimestre 2021, transmission à la Commission de l'Union européenne, pour une politique qui entrerait en vigueur en 2023.

Après, tout cela est tout de même un peu technique. Le PSN, c'est toute la PAC. C'est le premier pilier, pour ceux d'entre vous qui maîtrisent, c'est-à-dire les aides directes plus le deuxième pilier, c'est-à-dire les aides à l'investissement et aux mesures agroenvironnementales. C'est donc tout cet ensemble qui se trouvera dans le PSN. Et à ce jour, dans le cadre du PSN et de la future PAC, il y a toujours des questions qui ne sont pas complètement réglées. Elles sont d'autant moins réglées que le débat de la PAC n'est pas achevé. En ce moment, les États membres discutent. Ce n'est pas fini, ce n'est pas terminé, ce n'est pas arbitré sous présidence allemande. Et ces mêmes questions se retrouvent évidemment au niveau national.

Parmi ces questions, j'en ai cité quelques-unes. Le point important sur l'ambition environnementale, le curseur et la position française ne sont pas acquis. Il y a encore de nombreux débats sur comment cela se passera. Puis, je vous citerai deux points techniques, vous m'excuserez, mais les aides couplées, par exemple. Cela est presque stabilisé au niveau européen. Les aides couplées, ce sont les quelques aides liées à la production. Et cela peut être important. Vous vous souvenez du débat sur les protéines végétales. L'Europe conservait sa souveraineté alimentaire, notamment en produisant elle-même ses protéines végétales, pour l'élevage notamment, mais aussi pour la consommation humaine, et ne pas dépendre, par exemple, du soja sud-américain. Par les aides couplées, c'est probablement un dispositif qui doit être mis en avant.

Puis, par exemple, pour la dernière question, « quelles sont les parts relatives de l'agriculture, de la forêt, des industries agroalimentaires ? », ce n'est pas complètement réglé.

Et je pense en avoir terminé de cette présentation un peu rapide de la PAC et du PSN.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup, Michel SINOIR, de cette présentation effectivement rapide, mais claire. En tout cas, je l'ai trouvée claire, moi qui ne suis pas un spécialiste de ces questions, et cela permettra de rentrer dans la discussion dans quelques instants.

Comme vous le savez, cette réunion est consacrée à la formation des agriculteurs. Nous l'avons appelée : « Formation des agriculteurs, perspectives et enjeux ». Vous pouvez vous poser la question de savoir, après ce que vient de dire Michel SINOIR, pourquoi nous organisons une réunion sur la formation des agriculteurs, alors que la politique agricole commune n'en parle pas. Il se trouve que pour organiser le débat public sur la politique agricole commune et le PSN (plan stratégique national), la Commission particulière du débat public a interrogé un très grand nombre de personnes. Plus de 150 entretiens ont été faits avec évidemment des professionnels, les représentants et responsables des différentes organisations agricoles, les représentants des différents intervenants dans le domaine de l'agriculture, les formateurs, des universitaires, etc. J'en passe et des meilleurs.

Et parmi tous les sujets qui sont apparus, il y en a justement un, celui sur la formation, qui a été souvent cité, en disant : « Ce n'est pas dans la politique agricole commune, mais tout de même, il y a de tels changements à venir dans le domaine de l'agriculture, que la question de la formation est une question tout à fait essentielle. D'où le thème de ce soir qui est, finalement, comment et à quelles conditions la formation agricole initiale et continue peut faciliter la mise en œuvre des objectifs de la stratégie nationale de la politique agricole commune, et notamment en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique. Mais il y aurait bien d'autres sujets, évidemment, qui pourraient être interrogés à ce sujet. C'est pour cela que nous avons demandé à Mme Adeline CROYERE, qui est la sous-directrice des politiques de formation et d'éducation au ministère de venir nous rappeler en quelques mots le dispositif de formation des agriculteurs, initiale et continue, et les enjeux que cela représente.

Mme Adeline CROYERE, sous-directrice des politiques de formation et d'éducation au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Merci. Bonsoir à tous. L'idée est de rapidement – même si je vois dans la salle beaucoup de personnes qui sont certainement passées par une formation agricole ou qui sont d'ailleurs en ce moment soit en formation initiale, soit en formation continue – reposer les quelques caractéristiques à la fois de l'enseignement agricole et de la formation continue des agriculteurs, et comment cette formation répond aujourd'hui aux enjeux en matière de transition agroécologique.

Juste quelques chiffres. Vous pourrez les regarder après. L'essentiel était de vous dire quelle était la spécificité de l'enseignement agricole. Puis, dans un deuxième temps, je vous parlerai de la formation continue.

L'enseignement agricole est très particulier, parce que c'est un dispositif de formation qui, contrairement à l'Éducation nationale, est porté par un ministère technique. C'est-à-dire que le ministère de l'Agriculture est à la fois un ministère qui porte des politiques publiques, liées à son grand secteur de l'agriculture, de la forêt, de l'aménagement paysager, mais qu'il va aussi être certificateur, c'est-à-dire qu'il va aussi délivrer des diplômes. Cette double mission du ministère imprègne énormément l'enseignement agricole qui contribue au service public d'éducation. C'est 120 diplômes, c'est très large. Aujourd'hui, nous allons parler du métier d'agriculteur, mais il est important de redire que l'enseignement agricole, malgré son nom, forme également à tous les métiers en lien avec la forêt, l'aménagement paysager, l'agroalimentaire, l'agroéquipement, les services en milieu rural, les services à la personne. C'est donc très large, mais toujours lié au territoire et au monde rural.

De bons résultats aux examens, des taux d'insertion assez exceptionnels, si nous comparons à d'autres filières de formation. Et c'est parce que ces secteurs sont des secteurs dans lesquels on s'insère bien. 800 établissements qui maillent tout le territoire métropolitain et d'outre-mer. Et peut-être une spécificité avec 60 % d'internes. Ici, les élèves sont également internes, pour une bonne proportion d'entre eux. Et un service public de l'Éducation qui accueille plus de 30 % de boursiers. Donc, un service de l'Éducation qui vise la réussite sociale et professionnelle de tous.

Quelles sont les spécificités ? Et je peux vous dire qu'il y en a. Je voulais simplement axer sur quelques points, vous dire déjà qu'au sein de quasiment chaque établissement d'enseignement agricole, il y a trois voies de formation. Je vais d'abord vous parler de la voie scolaire et de l'apprentissage. Et dans un deuxième temps, je vous parlerai de la formation professionnelle continue.

Les équipes enseignantes cultivent une approche pédagogique particulière qui fait la force de ce dispositif. C'est surtout la pédagogie de projet. Pédagogie de projet, qu'est-ce que cela veut dire ? Je

vais vous donner simplement un exemple. Au salon de l'agriculture en 2019, une classe de BAC pro CGEA (conduite et gestion d'exploitation agricole) s'était vue confier pendant un an un projet sur les bassines, ces fameuses bassines, ce sujet socialement vif, délicat lié à la rétention de l'eau et à l'utilisation de l'eau. Ils sont venus présenter ce projet qu'ils ont travaillé pendant toute l'année. Et ils ont finalement tout abordé au travers de ce projet : ils ont abordé l'aspect économique, l'aspect environnemental, l'aspect social. Ils ont rencontré des acteurs politiques, des acteurs économiques en lien avec ce sujet. Et ils ont appris beaucoup sans s'en rendre compte et en menant ce projet. Ils ont été récompensés pour ce projet.

Une autre des spécificités est la pluridisciplinarité, c'est-à-dire qu'au sein de la pédagogie, un enseignant de mathématiques doit travailler avec un enseignant d'histoire. Un enseignant d'éducation socioculturelle abordera le sujet difficile, délicat du bien-être animal, avec le professeur de biologie. C'est cette interconnexion des matières qui fait aussi cette capacité à aborder les sujets du monde agricole, qui sont des sujets complexes. La place de nos stages, avec énormément de stages professionnels. Et une formation orientée aussi vers la citoyenneté. Qu'est-ce qu'être agriculteur demain ? C'est être ancré dans son territoire, c'est être acteur de son territoire, c'est être concerné par la société dans laquelle on vit.

Aujourd'hui, l'enseignement agricole – mais c'est une histoire qui date de 2014, même avant – porte un enjeu majeur qui est celui des transitions agroécologiques. Cela s'est traduit, depuis 2014, par un plan qui s'appelle « enseigner à produire autrement ». Ce plan vient d'être rénové. Il vise des axes qui sont toujours actuels et que nous travaillons au quotidien avec mes équipes. Ce sont des axes structurants qui viennent imprégner la manière de former les futures générations d'agriculteurs, mais aussi de tous les acteurs du monde rural et des métiers agricoles.

Cela sera tout d'abord encourager les initiatives des apprenants, faire en sorte qu'ils soient eux-mêmes acteurs du monde de demain. Cela sera par exemple viser que dans chaque établissement agricole, il y ait des écoresponsables qui porteront des projets au sein de leurs établissements, développeront certains projets à l'échelle de leur établissement. Cela sera aussi mobiliser la communauté éducative, pour qu'elle puisse mettre en œuvre, tout au long de la formation, les ressources pédagogiques à disposition en matière d'agroécologie, mais aussi aller travailler ensemble pour toujours chercher des projets nouveaux, des projets ancrés dans la réalité du monde de demain de nos agriculteurs. Ce sera également amplifier la mobilisation des exploitations agricoles, puisque dans chaque lycée agricole, il y a une exploitation agricole. L'idée est que les deux travaillent le plus possible ensemble et que l'exploitation soit le support de la pédagogie, avec des objectifs chiffrés, dont je vous parlerai tout à l'heure, pour que ces exploitations agricoles soient exemplaires et donnent à voir aux jeunes en formation ce qui peut être fait en matière d'agroécologie. Et enfin, développer l'animation dans les territoires avec des projets d'expérimentation, une incitation à travailler avec les instituts techniques, à développer et à diffuser des pratiques innovantes.

Un focus sur deux mesures clés de ce plan « enseigner à produire autrement ». Tout d'abord, la rénovation des diplômes et le rôle des exploitations agricoles. Je trouvais important de partager avec vous, ne serait-ce qu'en quelques minutes, comment nous construisons un diplôme dans l'enseignement agricole.

Avec la loi de 2018, qui s'appelle « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », il est maintenant fixé que, tous les 5 ans, tous les diplômes doivent être révisés. Révisés comment ? Révisés avec tous les partenaires, à la fois les partenaires représentants des personnels enseignants, mais également les partenaires représentants des professionnels. Cela va être un travail d'aller sur le terrain, comprendre quelles sont les capacités attendues pour un salarié, et traduire ces capacités attendues en un référentiel de formation. Pour cela, et c'est déjà le cas depuis plusieurs années, tous les référentiels sont révisés, révisés pour y introduire plus d'agroécologie. C'est une approche que l'on appelle systématique, c'est-à-dire finalement que chaque diplôme abordera dans chacune des étapes de formation, chaque module, l'agroécologie. On verra l'agroécologie au travers des aspects liés à la biologie, mais aussi aux pratiques professionnelles. On l'abordera au travers de l'histoire, de la géographie d'un lieu. On l'abordera en systémique, tout le temps. Cela imprégnera tous les diplômes. Puis, les diplômes sont également rénovés en prenant en compte toutes les politiques publiques portées par le ministère. Évidemment, l'agroécologie – c'est le sujet aujourd'hui –, mais aussi les préoccupations liées à une entreprise agricole résiliente et multiperformante. Ce sera aussi la question délicate du bien-être animal. Si vous voulez un jour aller regarder, c'est intéressant de voir comment est fait un diplôme, je vous ai mis le lien. Allez sur Chlorophylle, retenez simplement cela. C'est le site sur lequel nous déposons les référentiels de formation. Allez voir, par exemple, le diplôme emblématique qui est le BAC professionnel conduite et gestion d'exploitation agricole (CGEA), pour voir comment il est structuré. Il a

un module particulier qui s'appelle « conduire son exploitation avec une approche de multiperformance ».

L'autre grand enjeu est de mobiliser les exploitations agricoles des lycées pour qu'elles soient exemplaires. Exemplaires, parce que leur mission est évidemment d'avoir un aspect production, mais également d'être le support de la pédagogie, mais peut-être aussi – cela se fait de plus en plus et c'est extrêmement important – d'être un lieu d'expérimentation et de développement pour, après, diffuser auprès des autres exploitations agricoles. Pour cela, les objectifs sont durs, mais tenables pour l'instant. Le plan « enseigner à produire autrement » s'est fixé des objectifs pour les quelques 150 exploitations des lycées professionnels agricoles, avec un arrêt du glyphosate sur 2020 et 100 % de la SAU conduite soit en agriculture bio, soit en SIQO (signes officiels de qualité), soit en HVE (haute valeur environnementale) à horizon 2025. Ce sont des objectifs ambitieux, mais qui permettent de pousser, d'inciter les exploitations agricoles des lycées à chercher des pratiques innovantes, et qui sont diffusables après dans les territoires.

Maintenant, je voulais vous parler rapidement de la formation continue – j'ai validé cela avec la Présidente de VIVEA avant, bien entendu, mais comme je siège en tant que commissaire du gouvernement auprès du fonds de formation des agriculteurs, je voulais vous dire un mot tout de même sur la formation continue. Parce qu'au-delà de la formation initiale des futurs agriculteurs, les agriculteurs se forment finalement beaucoup tout au long de leur vie. Et c'est VIVEA, le fonds de formation des agriculteurs, qui finance cette formation.

Du fait que VIVEA finance la formation continue des agriculteurs, il oriente l'offre de formation. Mais le ministère, qui est présent au Conseil d'administration, comme je vous le disais, oriente également l'offre et le plan stratégique de cet organisme de formation. Il y a 5 grands axes. J'ai fait un copier-coller, parce que vous voyez que le troisième est tout à fait au cœur de nos sujets. C'est préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal. J'ai regardé un peu la répartition de l'offre de formation. Elle est à peu près équilibrée entre les 5 grands axes du plan stratégique de VIVEA, avec un taux de formation des agriculteurs qui est très bon. Nous le comparons aux autres professions libérales, nous n'allons pas le comparer à des salariés en entreprise. Si nous le comparons à d'autres fonds de formation des professions libérales, qui sont autour de 12 % en moyenne, celui des agriculteurs est de 17 %. C'est une formation nombre de bénéficiaires / nombre de contributeurs à ce fonds de formation qui est plutôt intéressant, avec 547 000 contributeurs. Les contributeurs ne sont pas seulement les exploitants agricoles, mais aussi leur conjoint et les aides familiaux. C'est pour cela que nous avons un peu plus que le nombre d'exploitations agricoles en France.

Je regardais encore es thèmes de prédilection dans le train, tout à l'heure. Nous avons vraiment la réduction des intrants qui arrive en premier dans les sujets très techniques. Mais également, tout ce qui est anticipation des risques, avec cette question d'aller positionner son exploitation et mener son exploitation de manière résiliente pour qu'elle puisse, beaucoup mieux qu'avant peut-être, absorber les difficultés, les prix du marché qui fluctuent, mais aussi les évolutions climatiques.

VIVEA est particulièrement salué chaque année par sa capacité – je pensais que c'était important par rapport aux propositions d'action que vous pourrez faire tout à l'heure – à mettre en œuvre des modalités même de formation continue très innovante, avec de la formation en distanciel, de la formation par petits modules, qui obéissent bien aux impondérables de l'activité professionnelle d'un agriculteur.

Et pour finir, simplement pour vous dire que cette formation continue est mise en œuvre par toute une myriade d'organismes de formation. Bien entendu, les chambres d'Agriculture, c'est un acteur majeur de la formation continue des agriculteurs, mais également une pluralité d'acteurs : les organismes et associations agricoles, les CFPPA (centres de formation pour adulte des lycées agricoles, de l'enseignement agricole), les COOP qui interviennent beaucoup, les syndicats agricoles et autres organismes de formation.

Peut-être une caractéristique des formations continues aux agriculteurs. Elles sont nombreuses, comme je vous le disais, 17 % de bénéficiaires contre 12 pour d'autres professions. En revanche, ce sont des formations courtes et qui sont toujours collectives. Il y a cette recherche de l'échange de pratiques, qui est particulièrement importante dans les milieux agricoles. Après, il y a certainement des choses à faire évoluer. Je regardais les taux d'accès à la formation. Clairement, ils sont très différents selon plusieurs indicateurs, hommes, femmes, il y a un déséquilibre, mais également l'âge. Moins de 40 ans, plus de 40 ans, il y a vraiment des taux différents. Et aussi, en fonction des régions et surtout en fonction des typologies de production. Les agriculteurs vont beaucoup plus en formation dans le domaine de l'élevage que dans le domaine des grandes cultures, par exemple, pour vous donner quelques gros traits.

Et en ce moment, il y a une vraie idée en réflexion : comment amener plus encore les agriculteurs en formation à la faveur de formations réglementaires obligatoires ? Cela permet que l'agriculteur mette un pied dans la formation, et peut-être après l'amener vers d'autres formations de plus long terme et orientées par exemple sur les transitions agroécologiques.

Je vous laisse juste quelques petites améliorations, qui sont celles sur lesquelles je travaille en ce moment avec mes équipes :

- Comment pouvons-nous renforcer la formation continue des enseignants ? Là, je reviens sur la formation initiale. C'est très beau, c'est très bien de mettre plus d'agroécologie dans les formations, d'avoir de futurs agriculteurs qui sont formés à cette transition agroécologique, mais encore faut-il que les diplômés mis en œuvre le soient avec les dernières connaissances, les dernières ressources pédagogiques à disposition. Et pour cela, il faut que les enseignants aillent eux-mêmes en formation. C'est donc quelque chose que nous devons travailler plus encore.
- Comment pouvons-nous aujourd'hui plus accentuer l'utilisation des marges d'autonomie dans les diplômés ? Les diplômés de l'enseignement agricole ont aussi une spécificité : ils ont entre 5, 10, parfois 15 % d'autonomie, c'est-à-dire des heures qui sont laissées à la discrétion des équipes, non pas pour faire n'importe quoi, c'est bien évidemment cadrer, mais pour aller dispenser des enseignements liés aux questions particulières d'un territoire. Des questions ciblées qui concernent directement une question locale.
- Comment multiplier les ressources pédagogiques ? Pour parler de l'Europe, pour parler de la PAC, pour parler du bien-être animal, il faut avoir des ressources validées, officielles, utilisables pour les enseignants. Ce sont des choses que nous devons développer.
- Enfin, des disparités dans qui va en formation continue parmi les agriculteurs. Comment augmenter et travailler sur ces différentiels entre les taux de formation des agriculteurs en activité ?

Je vous remercie.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup, Adeline CROYERE, d'avoir rempli le contrat de présenter ce monde de la formation, qui n'est pas très connu des personnes qui ne l'ont pas fréquenté. Peu de personnes savent que l'enseignement agricole, ce n'est pas l'Éducation nationale, par exemple. Et c'est évidemment quelque chose de tout à fait important.

À partir de maintenant, c'est vous qui allez prendre la parole. Mais nous allons faire cela de manière organisée. Nous allons vous poser deux questions. Et pendant que je vous présente ces deux questions, nous vous donnons quelques papiers pour que vous puissiez y répondre.

Première question : définissez deux actions de formation des agriculteurs que le PSN devrait prévoir pour faciliter la mise en œuvre de la politique agricole commune, notamment en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique.

Deuxième question : définissez deux actions de formation à mettre en œuvre pour assurer le renouvellement des générations d'agriculteurs et faciliter leur installation.

Comment allez-vous répondre à ces deux questions ? Vous êtes organisés par table de 5, 6 personnes *a priori*. Vous commencez par faire connaissance. Normalement, vous ne vous connaissez pas très bien autour de la table. Vous faites très rapidement connaissance, en trois minutes. Vous désignez un ou une secrétaire et un ou une porte-parole. Et vous faites en sorte que ce ne soit pas toujours la dame qui soit la secrétaire et le monsieur qui soit le porte-parole. Quand on fait un effort, on y arrive bien. Vous répondez individuellement aux questions sur la petite feuille. Vous verrez, ce que nous vous distribuons, c'est la même feuille, mais vous avez un petit format, qui est le format individuel, et un grand format, qui est le format collectif. Vous prenez 5 minutes pour réfléchir individuellement à comment vous répondriez à ces deux questions. Vous n'êtes pas obligés de faire une grande rédaction. Nous ne sommes pas à l'école, ici, même si nous sommes au lycée du Valentin. Vous notez des choses, peu importe, vous pouvez même faire des dessins. L'important est que vous fixiez vos idées. Et une fois que vous avez fait cela, le reste du temps, vous mettez en commun vos réponses individuelles pour fabriquer ensemble une réponse collective. À partir de là, deux choses : soit vous êtes tous d'accord autour de la table et il y a une réponse pour chacune des questions. Nous vous demandons deux actions chaque fois. Et c'est très bien. Soit vous n'êtes pas tout à fait d'accord ou pas du tout d'accord. À ce moment-là, ce n'est pas grave, ne cherchez pas à vous mettre d'accord de force, mais donnez les différentes actions que vous auriez envie de mettre en avant. Le but du jeu n'est pas de former un faux consensus. C'est de bien comprendre quelles sont les idées que vous avez les uns et les autres, pour

répondre à ces deux questions. Tout cela en 45 minutes, ce qui ne vous laisse pas beaucoup de temps. Cela paraît long, comme cela, mais vous verrez, 45 minutes pour faire ce travail-là, ce n'est pas trop long. Et dans 45 minutes, nous passerons à la mise en commun de tous ces travaux. Bon travail.

Travail par table

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Nous démarrons dans deux minutes. Je demande à Loïc QUELLEC, Anne-Claire VIAL, Régis AUBENAS et Jean-Claude DARLET de bien vouloir me rejoindre, parce qu'une fois que vous aurez rendu vos travaux, ils les commenteront. Ensuite, nous aurons une rapide discussion entre nous.

Nous commençons la restitution. Il y a 15 tables, cela fera beaucoup de choses. Je vous demande donc, si vous le voulez bien, de faire deux choses, de donner les réponses aux questions, en commençant par la première question. Ensuite, nous ferons la deuxième question. Si vous entendez l'idée que vous allez exprimer a déjà été donnée par une autre table, ne la reprenez pas. Cela nous fera gagner du temps. Sinon, nous terminerons trop tard et allons nous épuiser. Évidemment, ceux qui parlent en premier ont plus de chances de s'exprimer complètement que ceux qui parlent en dernier. Mais l'idée est bien que nous puissions entendre vos différentes idées.

Nous commençons par la table 1, ici. Répondez à la première question : définissez les actions de formation des agriculteurs que le plan stratégique national doit prévoir pour faciliter la mise en œuvre de la politique agricole commune, notamment en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique. Nous vous écoutons.

Rapporteur table 1

En réponse, la première qui a fait consensus est une compréhension large des écosystèmes et de l'agro-écosystème. C'est-à-dire comprenant le façonnage des sols vivants, une formation sur la gestion des ressources, des circuits courts, mais aussi être sensibilisé aux risques, aux enjeux et aux différents scénarios. Nous avons aussi une formation adaptée des formateurs à ces questions. Prévention sur les outils phytosanitaires. Et en axe fort, valoriser et montrer les initiatives vertueuses.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci. Table n°2, qui est porte-parole ? C'est vous, Madame.

Rapporteuse table 2

En première action, nous avons pensé à mieux former les formateurs des agriculteurs, c'est-à-dire qu'ils soient mieux formés et sensibilisés à la transition agroécologique et aux moyens techniques permettant de s'adapter aux changements climatiques. Et surtout, qu'ils soient mieux sensibilisés et formés aux fonctions du vivant pour pouvoir mieux le transmettre aux agriculteurs.

En deuxième action, c'était que les agriculteurs soient aidés à une reconversion économique qui les prépare dans un autre modèle de développement économique, en tenant compte des relocalisations pour avoir un bilan carbone moindre, comme apprendre à stocker le carbone sans limiter la production ou chercher l'autonomie des exploitations.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table n°3 ? Vous n'êtes pas encore prêt. Nous reviendrons vous voir plus tard. Nous passons à la table 4.

Rapporteuse table 4

La première action serait de faciliter le développement de groupes techniques locaux pour échanger, que ce soit du partage, de l'innovation, des expérimentations, et chercher à lever les freins psychologiques aux changements de pratiques.

La deuxième action serait d'encourager les agriculteurs à témoigner dans les modules de formation pour illustrer le contenu et donc développer dans le cadre de la formation l'approche systémique des exploitations agricoles. Pourquoi ne pas faire cela, faire participer les agriculteurs sous une forme incitative ?

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table n°5 ?

Rapporteuse table 5

La première action qui a été un peu consensuelle, c'est développer les diagnostics et les plans d'action à l'échelle de l'exploitation pour maîtriser l'empreinte carbone ou valoriser les modèles agricoles qui sont positifs par rapport à cette empreinte carbone.

La deuxième action était de travailler sur la mise en réseau, que ce soit à l'échelle de microterritoires ou de filières, pour le partage et la diffusion de pratiques vertueuses en agroécologie.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

D'accord. C'était effectivement assez proche de ce qui a été dit précédemment, mais sous un autre angle. Merci beaucoup. Table n°6 ?

Rapporteur table 6

Première action, pour la première question : apprendre à valoriser ses productions, ses signes de qualité. Trouver des marchés créateurs de valeurs. Diversifier ses productions. Être formé à l'entrepreneuriat et au métier de commerçant. Avoir des certifications environnementales rassurantes pour le consommateur.

Action deux : adapter son système de production, le choix de ses variétés ou de ses races. Adapter au climat local et aux changements climatiques à venir. Enseigner davantage de méthodes agroécologiques et alternatives aux produits phyto. Sensibiliser au recyclage des déchets agricoles.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table n°7 ?

Rapporteuse table 7

À la première question, nous souhaitons une formation sur la climatologie et les sciences qui sont les bases pour appréhender un système complexe. Renforcer les bases d'agronomie, l'appropriation des techniques scientifiques, l'agroforesterie par exemple. Se former tout au long de la vie pour accompagner un changement, notamment à l'étranger en créant un droit à la formation avec des crédits, un genre de système ERASMUS par exemple.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. C'est bien ça, un système ERASMUS agricole. Table n°8, s'il vous plaît ?

Rapporteuse table 8

Nous avons pensé à une formation qui pourrait être adaptable plutôt aux différentes situations, ne pas être concentré vraiment sur une situation, mais pouvoir être adaptable scientifiquement, agronomiquement et techniquement. Un rapprochement également des formations scientifiques, notamment au niveau du terrain, parce que toutes les formations de BTS ne sont pas forcément proches du terrain et il serait intéressant de développer cela, notamment pour les BTS ACSE (analyse et conduite des systèmes d'exploitation).

Ensuite, un rapprochement des formations de l'Éducation nationale et des formations de l'agriculture, par exemple un DUT. C'est vrai que tout ce qui est métier agricole, je ne connais pas du tout. Or, je suis vouée à devenir ingénieur agronome. Donc, ce n'est pas top de ce côté-là.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table n°9 ?

Rapporteuse table 9

Développer les formations sur la diversité des variétés de semence, pour développer des semences plus adaptées aux changements climatiques.

Deuxième action, former à l'autonomie énergétique dans les exploitations, par exemple les éoliennes, les panneaux solaires, etc.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 10 ?

Rapporteur table 10

Pour l'action numéro 1, c'est la compréhension globale du dispositif de la PAC pour sécuriser l'installation. En gros, il faudrait que nous soyons beaucoup plus formés pour savoir que nous avons droit à des aides. C'est assez compliqué, même très complexe de remplir un dossier PAC aujourd'hui.

Sinon, action 2, besoin de connaissances techniques en lien avec les innovations techniques, gestion de l'eau, gestion des sols, consommation d'énergie, gestion des déchets, s'adapter, rendre les systèmes plus résilients.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Nous passons à la table 11 ?

Rapporteur table 11

Pour la première action, il faudrait s'assurer que chaque agriculteur, au moment de l'installation, possède les bases de l'agronomie, de la vie de la terre, de la gestion de son exploitation en fonction de son environnement, et qu'il puisse ainsi l'appliquer. Et pour deuxième action, il faudrait permettre aux agriculteurs, depuis la formation initiale jusqu'à leur retraite, de pouvoir échanger avec des scientifiques n'étant pas forcément du monde agricole, notamment des instituts de recherche comme l'INRAE. Il faudrait aussi qu'ils aillent voir ce qui se fait sur des exploitations autres, et ne pas oublier d'échanger avec des paysans ayant connu des expériences différentes, parfois plus anciennes que ce qui est fait aujourd'hui. Merci.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 12 ?

Rapporteur table 12

Former les agriculteurs à faire le diagnostic de leur exploitation, production, système d'exploitation, pratiques, système de commercialisation, bilan carbone, aides PAC, pour faire évoluer ces systèmes de production vers plus d'agroécologie en intégrant bien entendu le volet rentabilité économique.

Former les agriculteurs aux pratiques agroécologiques, fonctionnement des sols, stockages carbone, gestion des prairies pour les éleveurs et valoriser les pratiques.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Monsieur le Président, table 13 ?

Rapporteur table 13

Nous avons travaillé sur la première action qui est la connaissance, l'analyse de ces pratiques en lien avec le changement climatique. C'est de définir des pistes pour s'adapter. Et c'est aussi valoriser des résultats de la recherche.

L'action 2, c'est comment l'on peut projeter son exploitation à 10 ans, à 15 ans, à 20 ans, travailler sur la gestion des risques, la gestion des ressources, notamment en eau et les besoins en investissement.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 14 ?

Rapporteuse table 14

Notre première action tourne autour de tout ce qui est diagnostic, autour de l'exploitation, certification HVE, conseils stratégiques, avec l'idée de l'utiliser pour identifier les axes de développement des compétences des agriculteurs.

Et la deuxième action tourne autour de tout ce qui est diffusion des résultats d'expérimentation. Donc, faciliter cette diffusion, la lier, aider à prioriser l'information, savoir l'utiliser, l'analyser la labelliser. Labelliser cette information et la diffuser via des formations. Et pouvoir diffuser ces résultats d'expérimentation sur les exploitations, notamment via des prestations rattachables, en allant ensuite sur les exploitations pour mettre en application sur le terrain.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Nous passons maintenant à la table 15.

Rapporteuse table 15

Notre principale action est de former au terroir du futur, c'est-à-dire renforcer les compétences agronomiques en climatologie, pédologie, et écologie. Et former à la conduite du changement et le management de l'incertitude.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci. Nous retournons vers la table 14. Je vais m'occuper de la table 3. Et je redonnerai tout de suite la parole à la table 15, pour la deuxième question, quand nous aurons fini avec la table 3. Table 3, allez-y.

Rapporteuse table 3

Pour nous, ce serait au niveau de la formation des agriculteurs, de permettre les visites sur les fermes expérimentales et les retours de fermes expérimentales, que ce soit en agronomie ou en autonomie en intrants. Et aussi, de permettre au service de remplacement de renforcer les compétences, afin que les agriculteurs aient le temps de se former et de pouvoir quitter leur exploitation le temps des formations.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Vous voyez, cela fait déjà un très large panorama d'idées, de propositions, etc. Nous reprendrons évidemment tout cela dans le compte-rendu de cette réunion. Le compte-rendu de cette réunion sera fait dans les jours qui viennent et sera disponible sur le site du débat public d'ici vraisemblablement la fin de la semaine. Puis, cela viendra nourrir aussi le compte-rendu global de l'ensemble du débat public, qui sera élaboré avant la fin de l'année, qui sera transmis au ministère de l'Agriculture. Et le ministère de l'Agriculture, dans les trois mois qui suivront, dira quelles sont les idées qu'il reprend, quelles sont celles qu'il ne reprend pas, pourquoi, etc., sur tous les sujets qui auront été traités pendant ce débat public.

Nous allons passer à la deuxième question, avec la table 15, et allons remonter dans le sens inverse, puisque nous avons commencé par la 1, nous terminerons par la 1.

Table 15, s'il vous plaît, pour la deuxième question : mes formations à mettre en œuvre pour assurer le renouvellement des agriculteurs et faciliter leur installation.

Rapporteuse table 15

Nos idées sont de mettre en œuvre un compagnonnage agricole européen, former à l'entrepreneuriat ; à la constitution de réseaux et pépinières d'entreprise, et former à l'agriculture connectée.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 14 ?

Rapporteuse table 14

Une action plus axée sur la partie installation, avec un programme de formation renforcée pour les personnes qui le souhaitent après installation, sur des aspects divers du projet technique, humain, lien avec la société, etc. Sur la partie installation.

Et sur la partie plutôt transmission, faire des propositions de formation par étapes échelonnées dans le temps puisque c'est un processus qui prend du temps, à 5 ans, 3 ans, 1 an de la transmission. Sur les aspects fiscalité, social, succession, humain, etc.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 13 ?

Rapporteur table 13

L'action prioritaire est la formation de véritables chefs d'entreprise. Après, c'est former à la résilience des exploitations, qu'elles soient économiques, agronomiques. C'est d'inciter fortement à une agriculture collective demain.

Et la deuxième est la fierté du métier, l'attractivité de ce métier, la gestion des contraintes, les transformer en atout. Et c'est l'investissement des agriculteurs dans la défense de leur métier, dans les outils qui ont été créés par la profession, qu'ils soient économiques, syndicaux, ou développement.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Nous passons à la table 12.

Rapporteur table 12

Former les futurs cédants à les préparer à la cessation d'activité, tutorat cédants repreneurs, anticiper formations cédants et repreneurs.

Formation à la communication des agriculteurs pour parler de leur métier, en insistant sur le bon côté et élaborer les outils pour les professeurs des collèges pour montrer la diversité des systèmes.

Et une dernière action, qui est former les agriculteurs à aller chercher la valeur ajoutée dans leur système et favoriser le travail de groupe et les échanges.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Ah, ah, vous avez donné trois actions. On resquille ! (*Rires*) Merci beaucoup. Table 11, s'il vous plaît.

Rapporteur table 11

La première action serait de rendre l'exploitation transmissible avec des outils transmissibles, un diagnostic de chaque exploitation pour permettre aux jeunes agriculteurs de pouvoir mettre en œuvre leur projet, avec si besoin un accompagnement, un tutorage. Leur assurer au travers de cet accompagnement, la sécurisation de leurs revenus, afin de rendre attractif ce métier.

Et en action numéro 2, ce serait d'assurer un accompagnement des jeunes agriculteurs au moment de leur installation, puis dans le temps pour favoriser un suivi et leur proposer un accompagnement ou des formations personnalisées à leurs besoins.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 10 ?

Rapporteur table 10

Nous avons noté préparer la réflexion à l'installation, c'est-à-dire réfléchir peut-être davantage, prendre un peu plus de temps avant de s'installer, parce que là nous faisons des études prévisionnelles, économiques, mais peut-être les préparer un peu plus.

Action 2, être capable de s'adapter, innover et soigner la communication, restituer une image positive du métier.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci. Table 9 ?

Rapporteuse table 9

Valoriser l'orientation des collégiens et lycéens vers les filières agricoles. Encourager aussi les reconversions d'adultes dans l'agriculture, les néo paysans. Et mettre en place des formations fondées sur le partage et la transmission des savoirs entre les générations d'agriculteurs, nouveaux et anciens.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 8 ?

Rapporteuse table 8

Au-delà de ce qui a déjà été dit sur l'aide à l'installation dans les premières années d'activité, nous avons pensé aussi à une formation de l'ensemble des citoyens, afin de revaloriser l'image que l'on se fait de l'agriculture et des agriculteurs, et des rôles essentiels qu'ils tiennent aujourd'hui.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 7 ?

Rapporteuse table 7

Accompagner les porteurs de projet en reconversion, et qui ont un niveau d'étude hors agricole et sans accès au crédit de formation.

L'action numéro 2 : la formation n'est pas le verrou à l'installation, mais l'âge, l'accès au foncier et la répartition des aides de la PAC. Donc, favoriser ces installations.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci à votre table. Table 6 ?

Rapporteuse table 6

Former de vrais chefs d'entreprise, à la logique d'entrepreneur, au métier de commerçant, dans un objectif d'améliorer la valeur de production commercialisée (VPC).

Une autre action serait de réaliser davantage d'interventions dans les écoles avant et après le BAC pour mieux présenter le métier d'agriculteur, sa réalité concrète, casser les idées reçues et surtout rendre le métier plus attractif.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Table 5 ?

Rapporteuse table 5

La première action était de former les cédants, mais cela a été beaucoup dit. Nous avons aussi intégré la formation des candidats à l'installation pour développer des exploitations qui soient viables économiquement avec de faibles capitaux, et qui soient le plus autonomes possible, que ce soit au niveau des investissements, des outillages, de la gestion comptable, financière, etc.

Et la deuxième action, c'est valoriser et rendre attractif le métier d'agriculteur. Cela a été beaucoup dit aussi. Notamment dans l'investissement dans les établissements agricoles et dans les formations agricoles, qu'elles soient attractives pour les jeunes. En développant aussi la reconnexion entre le métier d'agriculteur et les territoires.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Tout un programme. Table 4 ?

Rapporteuse table 4

Développer les aptitudes sociales des agriculteurs à travers leur formation initiale pour dialoguer, négocier notamment.

Et le second volet, cela a été beaucoup dit, une formation pour faciliter la relation cédant – repreneur.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Tout à fait. Merci beaucoup. Table 3 ?

Rapporteuse table 3

Déjà, permettre plus de contacts entre les agriculteurs et les élèves du primaire, du secondaire et du lycée avant les orientations, afin de leur faire connaître le métier et créer aussi des vocations à l'installation.

Développer le tutorat entre les cédants et les repreneurs.

Je trouve que c'est très important tout de même de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs. Je pense que le problème pour les jeunes agriculteurs est d'avoir de la terre. Donc, la formation n'est pas qu'à l'intérieur de l'école, mais aussi vers les citoyens. La formation doit sortir de l'école pour sensibiliser les politiques et les citoyens pour arriver à zéro artificialisation et acheter des terres. Il y a des communautés de communes qui le font, il y a Terre de lien, des associations qui le font, pour acheter des terres et les mettre à disposition de jeunes agriculteurs. Je tenais à le rajouter aux deux actions qui ont été proposées, parce que je pense que c'est essentiel pour que nous puissions continuer à avoir des paysans.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci pour cette précision. C'est une des propositions, par exemple, de la convention citoyenne pour le climat, le zéro artificialisation dont vous parliez à l'instant. Table numéro 2 ?

Rapporteuse table 2

Pour rejoindre beaucoup ce qui a été dit, renforcer les formations sur le civisme et le droit rural, par exemple par les baux et les autorisations d'exploiter, et la transition d'exploitation. Obliger les étudiants et les élèves à faire des stages ou des apprentissages hors du cadre familial, voire à l'étranger. Et dans ce cadre-là, visiter des administrations au sein des agricultures.

Enfin, deuxième action : rendre le métier plus attractif, afin d'aider au niveau des lycéens, pour pouvoir s'orienter plus facilement.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Enfin, la table numéro 1 pour finir ?

Rapporteur table 1

Tout a été dit. Mais je vais résumer les orientations que nous avons trouvées, nous. Objectiver et étudier les aspects d'une exploitation et savoir faire des simulations, des budgets prévisionnels. Faire visiter, témoigner de nouvelles pratiques, permettre de faire vivre d'autres expériences et améliorer la communication entre les agriculteurs et le reste de la société.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup Monsieur. Merci beaucoup à toutes et à tous. Félicitations, vous avez tenu le rythme, tenu le contrat. Moi, je ne suis pas du tout un spécialiste des questions agricoles, donc je me garderai bien de faire une synthèse et de commenter. Mais justement, il se trouve que j'ai proposé à quatre personnes de venir discuter avec vous et commenter ces propositions que vous venez de faire.

Nous allons peut-être commencer par Loïc QUELLEC, qui est le vice-président des jeunes agriculteurs, au niveau national, qui n'est pas d'accord (*Rires*), et qui surtout est en charge des questions d'installation, de transmission, etc., tout ce qui tourne autour du renouvellement des agriculteurs. La deuxième question était vraiment très fortement tournée vers cela. Ensuite, je demanderai à chacun d'entre vous de réagir sur l'ensemble de ces éléments. Qu'est-ce que vous y trouvez ? Est-ce qu'il y a des choses originales ? Est-ce qu'il y a des choses que nous n'avons pas encore touchées ou, en tout cas, qui vous paraissent, sans être forcément tout à fait nouvelles, très importantes à pousser et à mettre en œuvre ? M. QUELLEC.

M. Loïc QUELLEC, vice-président des jeunes agriculteurs.

Merci de me laisser la primeur de commencer à commenter un peu toutes les réponses qui ont été apportées. Déjà, bonsoir à tout le monde. Merci d'être présents et merci de vous impliquer sur ce côté de l'agriculture, que nous voyons bien, mais ô combien important, qui est la formation des agriculteurs, mais aussi de tous les métiers qui tournent autour de l'agriculture. Parce qu'un agriculteur tout seul n'est rien. Il faut tout de même qu'il y ait aussi du monde qui soit autour, que ce soit l'amont, l'aval. Il est important que tous ces métiers de l'agriculture soient compétents pour que, demain, l'agriculture puisse être résiliente et surtout puisse s'adapter aux changements que nous voyons déjà aujourd'hui, aux changements que nous ne pouvons pas anticiper, que ce soit environnemental ou sociétal, dans tous les cas nous serons obligés de nous y adapter.

Dans ce qui a été dit pour la première question, il y a deux choses qui ressortent en écoutant un peu les propositions. C'est un premier axe qui est énormément sur la compréhension et la connaissance de l'environnement globale de l'exploitation, que ce soit la partie visible, le territoire, la partie précipitations, la partie environnement climatique, mais aussi la partie invisible, la partie qui fait la vie de nos sols, que l'on ne voit pas tous les jours, mais pourtant nous en sommes dépendants. Et toute cette partie-là, peut-être que nous ne la connaissons pas assez et que nous avons besoin de nous renforcer énormément là-dessus, pour mieux l'appréhender, pour mieux nous familiariser et surtout pour être capable de remettre un peu cela sur le devant de la scène. Et peut-être réfléchir un peu plus avec ces éléments-là en tête.

D'autres connaissances qui sont aussi fondamentales. Nous parlons beaucoup du sol. Sur le sol, il y a des plantes qui poussent. Moi, cela fait 11 ans que je suis agriculteur, j'ai fait 6 ans d'école agricole. J'ai peut-être un peu honte de le dire, mais je vais le dire quand même : j'ai du mal à faire la différence entre du blé et de l'orge. Pour courir après les vaches, je n'en ai pas besoin, mais malgré tout, parfois cela me simplifierait bien la vie. Et c'est aussi ces notions-là. Ce n'est pas parce que l'on s'oriente vers de l'animal qu'il faut laisser le végétal de côté. Parce que sur un territoire, parce que dans une exploitation, c'est l'harmonie entre les deux qui fera que demain nous arriverons à nous en sortir, que nous serons aussi autonomes – c'est un mot qui est important – et qu'il faut que nous regardions en avant. C'est aussi la multitude des compétences que nous avons déjà, mais que nous devons encore avoir et que nous devons renforcer pour les agriculteurs. C'est ce qui fera, demain, que nous y arriverons et que nous arriverons à relever les défis.

Aussi, une amélioration des connaissances sur tout l'environnement économique d'une exploitation, que ce soit les OPA, que l'on parle des banques ou des assureurs, mais aussi de COOP, on parle de tout cela. Les COOP qui nous font à la fois l'approvisionnement, mais aussi les ventes. Tout cet environnement-là, il faut que nous le connaissions. Tout l'environnement aussi plutôt syndical ou associatif, qui tourne autour de l'agriculture. C'est tout de même les syndicats, que nous le voulions ou non, qui font tout de même la politique agricole. C'est aussi s'engager dans ces organisations-là, qui

permet aussi d'être acteur de sa profession. Et cela est important dès le départ de le savoir pour, demain, être acteur de son métier, et pas simplement, sans être méchant, un exécutant – tout le monde a sa place et tout le monde faire son travail, il n'y a pas de soucis. Mais nous pouvons ne pas rester chez nous à râler et plutôt aller nous impliquer dans les décisions. Parfois, cela permet de s'ouvrir l'esprit et de voir que, finalement, ce n'est pas si simple que cela.

C'est cela aussi que toutes ces connaissances et toute cette formation agricole doivent nous apporter. La communication, cela a été beaucoup dit. Cela a plutôt été dit pour la deuxième question, nous y reviendrons. Et toutes ces connaissances, c'est un peu tout ce qui est formation initiale, c'est tout ce que nous allons apprendre « individuellement », quand nous irons à l'école, que ce soit sur de la formation initiale au départ, aussi sur de la formation continue, c'est là pour aller plus loin.

Mais pour faire la transition avec la formation continue, ce que j'ai trouvé très intéressant dans tout ce qui a été dit, c'est la notion de collectif. C'est vraiment quelque chose, demain, s'il y a bien un langage et un élément qui va sauver l'agriculture, c'est le collectif. Parce que, comme on dit souvent, « seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ». Et si demain, nous voulons arriver à relever tous les défis qui nous attendent, ce sera uniquement parce que nous arriverons à le faire ensemble.

Peut-être sur la deuxième question, qui semble être la plus simple sur le papier, mais qui, ô combien, est épineuse. J'ai essayé de séquencer un peu tout ce que vous avez dit à travers l'accompagnement à l'installation. Il faut tout de même savoir qu'en France, sur l'accompagnement à l'installation et à la création d'entreprise agricole, nous avons tout de même le dispositif d'accompagnement le plus poussé et le plus abouti en Europe. Peut-être le plus exigeant, mais aussi celui qui a les meilleurs taux de réussite et les meilleurs taux de maintien dans l'activité, au terme des cinq premières d'activité. Ce travail n'est pas parfait, loin de là. Il mérite d'être travaillé, d'être encore perfectionné, bien sûr. Mais déjà, nous avons ce dispositif-là. Donc, sachons déjà le valoriser aussi. Il n'est pas normal qu'un jeune qui sorte de BTS ou de BAC pro en lycée agricole – et nous nous en cantonnerons aux lycées agricoles – ne connaisse même pas l'existence du point accueil installation. C'est tout de même quelque chose qui est, pour moi, plus que dommageable.

La transmission a été beaucoup citée aussi. Pour le coup, si en France, nous sommes assez forts sur l'installation, par contre sur la transmission, très clairement, nous sommes nuls. Et nous sommes vraiment à la ramasse. J'ai même envie d'aller plus loin : nous n'avons rien. Aujourd'hui, tout est à construire. Et effectivement, c'est bien que cela ressorte, mais demain, la clé de l'installation sera aussi des transmissions qui soient réussies.

Pour ce qui est de la promo métier, oui. Dire que nous souffrons parfois de l'image ou de ce que nous entendons, non ce n'est pas agréable, mais ce n'est pas grave. Laissons les quelques ignorants déblatérer sur l'agriculture, mais faisons avancer les autres et allons chercher ceux qui ont encore une once de lucidité et qui ont envie de changer d'avis sur l'agriculture. Les autres, tant pis. Nous nous en moquons. À un moment donné, il y a du déchet partout, il y en aura là aussi. Mais soyons capables d'aller chercher les personnes. Soyons capables, nous, professionnels déjà, lorsque nous parlons de notre métier, ce sera la première chose pour attirer du monde, c'est de transpirer la passion pour notre métier et ne pas transpirer une certaine morosité ou autre, qui finalement nous dessert plus qu'autre chose. Donc, nous, déjà, acteurs, faisons-le. Lançons de grandes campagnes de promotion métier. Il y en a une qui est dans les tuyaux, qui ne va pas tarder à arriver. Et nous arriverons à travailler là-dessus, mais il faut vraiment que tout le monde s'y mette et que nous soyons capables d'y aller.

Sur le volet de la PAC, il y a tout de même juste quelque chose qui n'est pas ressorti, mais nous devons insister dessus, et surtout sur cette programmation. C'est ce que l'on appelle la dotation aux jeunes agriculteurs. C'est tout de même de l'argent qui vient en partie de la PAC et qui est là pour accompagner financièrement l'agriculture au démarrage. Cela reste tout de même un élément hyper important. Il n'y a pas beaucoup de professions qui ont, comme il y a eu en 2019, plus de 30 000 euros d'aides au démarrage d'activité. Sachons aussi capitaliser là-dessus. C'est la première fois que la proposition de la Commission européenne sanctuarise une partie du budget pour l'installation. Nous n'avons déjà pas cela à aller négocier. Maintenant, il faudra négocier comment nous arriverons à dilapider tout cet argent. Ce n'est pas grave, il vaut mieux dans ce sens-là que dans l'autre. Mais cet élément-là aussi, dans la PAC, est important à connaître. La PAC au sens global est importante à connaître. Quand on la vit tous les jours, elle est primordiale. Quand on ne la connaît pas, c'est tout de même bien d'aller se pencher un peu dessus pour savoir vraiment ce qu'il y a dedans et savoir, ne serait-ce que la conditionnalité qui, je pense, est plus épaisse que la plupart des contrats de travail ou autre. Quand on épluche vraiment tout ce qu'il y a dedans, on se rend compte que ce n'est tout de même pas si facile que cela de toucher de l'argent européen. Et du jour au lendemain, on peut se retrouver avec des pénalités, des

ponctions, etc. Et il faut que nous arrivions à nous adapter. Et si nous ne sommes pas bien formés, nous ne nous adapterons pas.

Je m'arrête là parce que je crois que j'ai dépassé les 5 minutes.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup en tout cas pour ces précisions, ces idées, ces propositions mêmes que vous avez formulées.

Mme VIAL, vous êtes la présidente de l'association de coordination des techniques agricoles. Vous avez été la présidente de la chambre d'Agriculture de ce département. Qu'est-ce que vous inspire ce qu'ont dit les membres de cette assemblée, parmi lesquelles il y a des collègues à vous, d'autres catégories d'acteurs et qui, ensemble, ont fait ces propositions ?

Mme Anne-Claire VIAL, présidente de l'association de coordination des techniques agricoles

Bonjour à tous. Merci pour cet échange. Si vous voulez bien, je vais prendre ma casquette institut technique agricole, parce que si nous disons les quatre la même chose... il faut un peu que nous éclairions chacun un angle.

Ce qui m'a frappé dans l'ensemble des réponses à la première question, c'est qu'en fait nous sommes en plein dans ce que l'on appelle l'objectif 1 de la PAC. Et je trouve que, là-dessus, il y a eu beaucoup de cohérence entre l'ensemble des participants. Je rappelle cet objectif 1. Je l'ai sous les yeux, puisqu'il est dans le document, c'est favoriser le développement d'un secteur agricole innovant, résilient, diversifié, garantissant la sécurité alimentaire. Et cela me paraît absolument essentiel et il faut le répéter tous les jours à nos voisins.

L'innovation, nous l'avons vue, cette demande que vous avez tous faite, d'un haut niveau de compétences, compétence des agriculteurs, compétence des formateurs. Il y a le sujet de la résilience. Beaucoup d'entre vous ont abordé les sujets de risques. Mais bien sûr, développer les diagnostics, puisque si nous voulons apprécier les risques, il faut, au niveau de la formation, être en capacité de les évaluer. Puis, la diversification. J'ai entendu la reconversion. Et aussi, dans cet objectif 1, nous l'avons vu transparaître dans votre réponse, le besoin de réponses locales, participatives, en groupe. Et je pense que ce sont aussi des marqueurs forts des demandes actuelles de la profession, mais qui sont aussi en accord avec des demandes sociétales. Et cela me paraît important.

Sur la deuxième question de l'installation, d'abord c'est formidable d'avoir vu cette notion d'attractivité du métier, d'image positive, qui a été dit avec des mots plus nobles et plus retenus que nous entendons parfois. Je crois que nous voyons que c'est tout de même un nœud du problème de l'installation. Il ne faut pas fermer les yeux là-dessus, comme si nous ne le voyions pas. C'est une réalité.

J'ai aussi vu l'économie, l'expression « vrai chef d'entreprise » ressortir plusieurs fois. Donc, l'installation, c'est aussi la viabilité, la viabilité du métier. C'est très important. Nous avons vu aussi les échanges qui ont été mis en avant, le travail de groupe, le travail peut-être en forme sociétaire, tous ces aspects-là qui prennent de plus en plus d'importance. Et j'ai envie de dire, avec mon expérience, parce que nous sommes en train de passer à une génération où le conjoint ne sera pas dans le monde agricole, et la famille non plus. Donc, cela va encore rendre plus difficile la gestion de ces sujets-là.

Puis, ce qui me paraît aussi très intéressant et très mature dans la réflexion, c'est l'idée plusieurs fois citée de se projeter, d'intégrer le système de demain, d'avoir une vision à moyen, long terme, pour effectivement faire évoluer le système.

Si vous permettez, je finirai avec l'approche institut technique agricole. Vous savez, les instituts de recherche appliquée sont une spécificité française. Nous sommes les seuls à avoir cela. Nous faisons de la recherche fondamentale, de la recherche de haut niveau dans beaucoup de pays en agronomie, mais nous, depuis toujours dans le système, nous avons souhaité faire de la recherche appliquée, ce qui est une exception française et qui correspond, me semble-t-il, à beaucoup de demandes qui sont là, qu'il s'agisse de formations d'agriculteurs ou de formations de formateurs, puisque c'est aussi le rôle des instituts techniques qui, je le rappelle, sont sous contrat d'objectif à l'État. Et donc, l'écriture du PSN est très importante pour nous. Parce qu'il y aura aussi des conséquences dans les contrats d'objectifs que nous donnerons demain aux instituts techniques agricoles. Il y en a 18. C'est la diversité des filières de l'agriculture française. Ce que nous ne savons pas souvent, et j'ai bien aimé l'idée qu'il fallait former les citoyens, mais il faut aussi former les agriculteurs. Aujourd'hui, les instituts techniques agricoles sont déjà – et cela reboucle avec ce que vous avez dit et ce que tu viens de dire – sur l'écologie sensorielle. Ils sont déjà sur la microbiologie des sols. Ils sont déjà sur le sujet des semences, qui ont été évoquées,

sur un travail à l'international, c'est-à-dire comment nous faisons du blé en Australie, avec 55 degrés. Parce que nous, aujourd'hui, nous sommes à 39. Dans pas longtemps, nous serons peut-être à plus. Il y a déjà tout cela, qui est très peu connu. Et je crois que c'est aussi important de le mettre en avant.

Et je terminerai par un dernier sujet, qui est ce que l'on appelle les programmes prioritaires de recherche qui viennent d'être lancés, qui sont portés par l'INRAE, où les instituts techniques sont également acteurs. Et pourquoi est-ce que je vous parle de cela ? Parce que bien sûr tous les sujets extrêmement innovants, cela veut déjà dire les réponses extrêmement innovantes que nous aurons demain en alternative aux produits phytosanitaires ou à d'autres sujets. Dans les PPR, il y a tout de suite eu un consensus du tour de table avec les chercheurs qui étaient présents pour dire : il faut absolument que nous rendions l'agriculture *fun*, attractive. Il faut arrêter d'être triste avec l'agriculture, il faut arrêter de parler des problèmes de l'agriculture. Il faut dire aux jeunes que c'est juste génial. Venez à l'agriculture et vous contribuerez à trouver les solutions de demain. Et cela, je trouve que c'est vraiment intéressant dans les PPR.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci infiniment pour ces propositions et ces messages d'espoir que vous avez exprimés. Il y a un certain nombre de jeunes ici, mais qui ont déjà choisi leur camp, d'une certaine manière, si je peux le dire. En tout cas, c'est bien aussi de les encourager et de leur dire qu'ils ont raison d'aller dans ces directions-là.

Régis AUBENAS, vous êtes, vous, le président du Conseil d'administration de ce lycée du Valentin qui nous accueille ce soir. Qu'est-ce que tout cela vous inspire ?

M. Régis AUBENAS, président du Conseil d'administration du lycée du Valentin

Une première remarque. C'est que le sujet est tout de même d'accélérer toute la transition vers un modèle de moins carboné. Je crois que nous en sommes tous conscients. Le sujet, c'est aussi tout de même de ne pas se déconnecter des questions économiques, parce qu'il ne vous a pas échappé que la nouvelle PAC reste tout de même inscrite dans des accords mondiaux au niveau de l'OMC, avec une approche assez néolibérale du commerce et de la concurrence. Donc, nous devons absolument toujours reconnecter la question de l'économie et la question de notre système économique global, avec la problématique climatique et avec la réalité de son territoire. C'est absolument fondamental.

Deuxième élément. Tout à l'heure, Adeline CROYERE nous a dit que 17 % des agriculteurs se formaient, ce qui est effectivement mieux que chez d'autres indépendantes. Ceci dit, elle a dit aussi qu'il fallait regarder un peu dessous, et quand on regarde ces 17 %, ce sont bien souvent des personnes qui sont souvent en formation. Donc, cela veut dire que nous avons une grande partie de nos collègues qui ne vont pas en formation ou qui n'accèdent pas à la formation, du moins assez régulièrement. Et tout l'enjeu, il me semble, est de faire en sorte que plus d'agriculteurs puissent accéder à la formation. Sans doute en faisant mieux connaître ce qu'est la formation agricole. Parce que, lorsque l'on est dans son exploitation, la tête un peu baissée dans le guidon, on n'a pas forcément beaucoup de temps. Donc, comment est-ce que l'on s'autorise l'accès à la formation, avec du service de remplacement, avec sans doute une meilleure prise en charge des coûts pédagogiques. Nous savons qu'il a des crédits d'impôt qui existent. Tout cela existe, mais nous n'avons pas forcément une grande clarté dans les différents dispositifs. Sans doute faudra-t-il, si nous voulons que cela fonctionne, que nous mettions plus de fluidité dans tout cela, et que nous puissions organiser les choses de meilleure manière entre pouvoirs publics, État, fonds de formation professionnelle, service de remplacement et aussi Bercy, par rapport à tout ce qui est la politique des crédits d'impôt.

La question aussi de l'accès, si nous voulons aller plus loin, ce n'est pas 17 % qu'il faut avoir en formation, c'est sûrement 25, 30 ou 40. Cela veut dire qu'il y a des moyens à mobiliser. Sans doute faut-il que dans le cadre de la PAC, via le fonds structurel, nous puissions avoir plus de cofinancement que ce que nous faisons aujourd'hui. Peut-être qu'il faudra aussi mobiliser plus de FSE. C'est un peu technique, mais c'est vraiment important, parce que dans un plan stratégique national, si on oublie les moyens que l'on doit allouer pour que les agriculteurs puissent aller en formation et bénéficier d'une formation de qualité, avec des formateurs de bon niveau, et ainsi de suite, cela veut dire qu'il faudra y mettre un peu les moyens.

De ce qui a été dit, je retiens deux choses. Un, une première action en termes de formation qui est le positionnement, où j'en suis en tant qu'exploitant agricole. Que je sois un cédant, que je sois un agriculteur en activité qui est encore dans son projet professionnel et qui a à répondre aux problématiques du changement climatique. Où en suis-je ? Comment est-ce que je me situe par rapport à une grille ? Nous savons qu'en France, nous avons une grille qui s'appelle AGE, une norme qui est

assez bien faite, puisqu'elle va prendre la question de l'impact sur le carbone. Elle va intégrer la question économique, elle va aussi intégrer la question de la biodiversité, ce qui est fondamental. On l'oublie toujours. On parle beaucoup de carbone, mais la biodiversité, c'est important. Donc, nous avons une grille qui nous permet de positionner une exploitation dans un contexte global, économique, climatique, mais aussi territorial, avec les différentes espèces animales et végétales qui nous entourent. Donc, la question du positionnement est pour moi importante : où en suis-je et quel plan d'action puis-je mettre en place ?

Et à partir de là, il y a un deuxième niveau, cela a été un peu dit, qui est plus de rentrer dans la formation action. Comment est-ce que je décline mon plan d'action ? Je suis un futur cédant, je suis à 5, 6 ans de la cessation de l'activité. Comment est-ce que j'inscris mes projets, mes décisions dans l'entreprise, dans mon projet de transmettre mon entreprise ? Je suis un agriculteur qui est aujourd'hui à un certain niveau de compétitivité ou d'efficacité des moyens par rapport à la question climatique, agroécologique ou ce que l'on voudra. Par rapport à la filière, comment est-ce que je me positionne et qu'est-ce que je mets en œuvre pour pouvoir être meilleur ? Comment est-ce que je me positionne à l'échelle personnelle ? Mais comment aussi, à l'échelle collective, au niveau de mon territoire et au niveau de ma filière ? Parce que c'est extrêmement important. On sait que filière, produit et territoire, c'est extrêmement lié, puisque nous avons des outils de collecte, nous avons une collecte laitière, nous allons avoir un abattoir local, etc. Comment est-ce que je me positionne par rapport à cela pour inscrire mon exploitation dans une durabilité ? Cela a été dit. Quel plan d'action est-ce que je mets en place et comment est-ce que j'agis ? C'est un peu les deux sujets que je retiens.

Puis, un dernier point qui, pour moi, est très important. Nous n'en avons pas parlé, ce n'était pas vraiment le sujet de ce soir, mais c'est la question du salariat. L'agriculture française aujourd'hui s'appuie sur du salariat agricole, et c'est tant mieux. Des personnes qui sont sur des exploitations, des personnes qui vont être dans des services de remplacement, des personnes qui vont intervenir à différents niveaux. Comment est-ce que j'intègre la notion de formation de mes salariés ? Il y a un fonds de formation spécifique là-dessus, mais je pense que nous ne pouvons pas dissocier la formation des agriculteurs de la formation des salariés, puisqu'ensemble nous faisons évoluer nos filières, nos territoires et nos entreprises.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup M. AUBENAS de cette contribution. Je vais tout de suite donner la parole à Jean-Claude DARLET, qui a déjà un micro. Il est président de la chambre d'Agriculture du département de l'Isère. Au niveau régional, il s'occupe aussi des questions de formation. Nous vous écoutons.

M. Jean-Claude DARLET, président de la chambre d'Agriculture de l'Isère

Merci. Après trois orateurs de ce niveau-là, que vous dire derrière tout cela ? Tout simplement, je serai relativement court. Je dirais que c'est déjà une très bonne idée d'avoir orienté ce soir ce débat public sur la formation et de lier cela à la politique agricole commune. Parce que souvent, on oublie un peu le volet formation. On parle du premier, deuxième pilier de la PAC, d'un volet économique, d'un volet investissement, d'un volet environnemental. Mais ce volet formation est souvent oublié. Et je dirais que c'est réellement la base de nos métiers, c'est réellement la formation des agriculteurs, des salariés de l'agriculture, cela a été dit précédemment, et l'importance de la formation.

Pourquoi l'importance de la formation ? C'est par la formation tout d'abord de pouvoir donner des moyens à tout agriculteur de pouvoir s'adapter à ce qui arrive et ce qui peut se passer. Aujourd'hui, nous avons parlé, dans la première question, d'évolution climatique. C'est important que nous donnions les moyens à l'agriculteur d'analyser les concepts de son exploitation, les critères qu'il y a sur l'exploitation, et qu'il dise : « J'ai un problème de ressource d'eau. Comment puis-je essayer de m'adapter ? Est-ce que j'ai une modification de mes systèmes de production ? Je veux avoir des ressources en eau, donc je vais peut-être développer une irrigation. Réellement, c'est, par la formation, donner les moyens à l'agriculteur d'analyser ces différentes clés qui lui permettront d'adapter son système et de pouvoir évoluer.

Cette évolution, bien entendu, il ne la fera pas seul. J'ai entendu tout à l'heure l'entrée « collectif ». Et je pense que c'est quelque chose qui est absolument incontournable, justement, de pouvoir adapter, se questionner, s'interroger et se former collectivement à une problématique que l'on peut avoir sur son exploitation. Mais en échangeant avec ses collègues, avec d'autres agriculteurs, on permet aussi ensemble – cela a été dit – d'aller beaucoup plus loin, voire de mieux analyser, de mieux adapter nos systèmes d'exploitation. C'est un premier point.

Le deuxième point, je dirais que c'est le lien formation, expérimentation, recherche, développement et innovation. Justement, la formation doit être le moyen de vulgariser ce qui se passe dans les stations d'exploitation, dans les stations de recherche, parce que là aussi de nombreux travaux sont effectués et souvent mal valorisés dans les exploitations. Et là aussi, nous avons un devoir par la formation justement de faire connaître ce qu'il se fait, de tester ce qu'il se fait, parce que c'est aussi par le test laissé sur son exploitation que l'on peut évoluer par rapport à cela.

Voilà réellement l'importance de la formation que nous avons, qu'elle soit initiale et bien entendu continue. Tout à l'heure a été évoqué le fonds de formation des agriculteurs, VIVEA, un fonds que les agriculteurs cotisent annuellement. Nous ne sommes qu'à 17 %. Nous sommes à un tout petit peu plus que 17 %. Mais nous pourrions être encore beaucoup mieux par rapport à cela. Et justement, la nécessité de se former tout au long de la vie, je pense que c'est un point important et qu'au niveau agricole c'est quelque chose qui est fait assez souvent.

Sur la deuxième question, le renouvellement et l'installation, là aussi la formation de base est quelque chose d'important. Et aujourd'hui, nous devons élever nos niveaux. Nous devons élever nos niveaux pour exactement nous adapter à tous les métiers de l'agriculture, parce que ce sont vraiment les métiers au pluriel. Un agriculteur est producteur, transformateur, vendeur, gestionnaire, manager, employeur. Et j'en passe encore tant d'autres. Pour aborder de façon sereine l'ensemble de ces compétences qui sont demandées, demain, à un futur agriculteur, il est important déjà que dans la formation de base nous ayons ces différents éléments et que nous revenions certaines fois à des domaines d'origine de l'agriculture, qui sont l'agronomie par exemple. Nous parlons beaucoup d'agroécologie, mais la grande partie de l'agroécologie, c'est l'agronomie. Une autre partie, c'est l'environnement ; une autre partie, c'est l'économie. Ce sont tout de même des choses que nous devons, tout au départ de notre formation, absolument intégrer et savoir analyser. C'est pour cela que demain nous devons avoir de futurs agriculteurs bien formés et qui puissent aussi s'adapter. S'adapter économiquement, nous en avons parlé, s'adapter par rapport à des marchés, par rapport à une demande sociétale, par rapport à tout un tas d'autres thématiques.

Bien entendu, vous avez parlé aussi de l'aspect valorisation et donner des arguments positifs par rapport à nos métiers. Je pense que là aussi l'enjeu est absolument primordial. Nous savons que plus de 30 % de nos agriculteurs ont plus de 55 ans. Donc, si nous n'augmentons pas l'orientation vers les métiers d'agriculture, pas simplement l'installation, mais aussi les métiers du salariat qui sont aujourd'hui aussi gratifiants que de s'installer en agriculture, nous aurons peut-être perdu le pari de demain. C'est pour cela que les jeunes agriculteurs lancent tout un tas de démarches là-dessus, de parler, de faire découvrir nos métiers. Nous devons aussi former nos agriculteurs à savoir accueillir sur les exploitations des jeunes collégiens, par exemple, pour leur parler de nos métiers, mais leur parler positivement des métiers. Parce que toujours se plaindre, ce n'est pas comme cela que l'on est gratifiant et que l'on fait venir des personnes chez nous. Donc, un gros travail d'orientation, et cela a été dit tout à l'heure, par rapport à nos métiers d'agriculteurs.

Enfin, je suis encore dans une redite, mais l'accompagnement des cédants est quelque chose d'important, et sûrement à revoir. On ne devient pas cédant 18 mois avant la retraite. On est toujours un futur cédant, pratiquement dès le lendemain de son installation. Or, vous allez me dire : ça y est, il est à peine installé qu'il veut déjà filer son exploitation. Non. Mais on attaque toujours trop tard pour se poser des questions. Moi, j'ai guère plus de 55 ans, mais dès aujourd'hui je me demande comment transmettre mon entreprise demain. Cela veut dire commencer à réfléchir, si c'est sur une forme sociétaire, sur une forme individuelle, avec ou sans gestion de salariés. Tout cela s'anticipe, tout cela ne se fait pas dans la précipitation et très rapidement.

Voilà un peu tout ce que vous avez pu faire ressortir au niveau des différentes tables. C'était très intéressant et complémentaire les différentes propositions qui ont été faites par rapport à cela. Et justement, maintenant, je dirais qu'il est important que nous disions cela à l'ensemble de la société pour que demain il y ait encore des agriculteurs parce qu'autrement il n'y aura pas d'alimentation.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Un très grand merci à tous les quatre pour vos commentaires, vos encouragements, vos analyses de tout cela. Il nous reste un gros quart d'heure avant la fin de la réunion, puisque nous avons prévu de terminer à 21 h 30. Est-ce qu'il y a dans la salle des personnes qui souhaitent insister sur un point, mettre en lumière quelque chose qui n'aurait pas été suffisamment éclairé, insister sur une autre question ou au contraire contredire des choses qui ont été dites ? J'ai un Monsieur ici, ici, et un autre là-bas. Et une dame là-bas. Nous commençons par ce Monsieur, puis ici, là et là-bas. Merci de vous présenter quand vous prenez la parole.

M. Vincent DELMAS

Vincent DELMAS, agriculteur dans la Drôme et porte-parole de la Confédération paysanne. Je voudrais signaler à la Commission du débat public que nous venons d'avoir quatre orateurs très qualifiés, mais il n'y en a qu'un qui annonce la couleur. Ils sont tous les quatre des représentants de la FNSEA, qui a eu une influence, à notre avis, délétère sur la PAC, puisque le nombre de paysans ne fait que baisser, et qui a orienté l'agriculture vers un système industriel que nous dénonçons et qui exclut beaucoup d'agriculteurs et notamment ceux qui veulent s'installer.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci. Les personnes qui sont invitées là étaient invitées non pas en raison de leur appartenance syndicale, mais en raison des fonctions qu'elles occupent : présidente de l'ACTA, président du lycée et président de la chambre d'Agriculture en charge de la formation, et effectivement Loïc QUELLEC qui lui-même est en charge des questions de transmission chez les jeunes agriculteurs.

Puisque le micro est là-bas, Madame. Je ne vous oublie pas, Monsieur. Allez-y, Madame.

Vous annulez votre question ? D'accord. Monsieur ici, devant, s'il vous plaît.

M. Joseph ROCHET

Nous avons parlé tout à l'heure de compétition internationale avec les questions de l'OMC tout à l'heure. J'ai été conseiller pendant 6 ans pour les négociations agricoles à Genève, à l'OMC. J'ai fait le constat suivant. C'est que la France, parmi les pays membres de l'OMC, est l'un des rares pays où 80 % du revenu des agriculteurs vient des subventions, en moyenne. Nous avons la chance et cette opportunité encore, parce que nous avons bien négocié cet accord. Et je crois que la moindre des responsabilités aujourd'hui serait d'accélérer et d'utiliser cet argent pour accélérer la transition écologique de l'agriculture. Nous voyons que la formation est un enjeu essentiel. Je crois qu'il faudrait réclamer de la PAC, et notamment du deuxième pilier, des fonds qui soient destinés spécifiquement aux établissements d'enseignement agricole et à la formation en général des agriculteurs sur ces aspects-là en particulier.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci Monsieur. Pouvez-vous juste vous présenter, s'il vous plaît ?

M. Joseph ROCHET

Pardon, excusez-moi. Joseph ROCHET. J'ai été responsable d'une ONG, mais au niveau de Rhône-Alpes, un centre de relations internationales entre agriculteurs pour le développement. Ensuite, nous avons développé pas mal de programmes dans les pays en développement. J'ai été conseiller aussi pour l'accession à l'OMC de nombreux pays, mais surtout sur des questions agricoles.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

OK. Merci beaucoup, Monsieur. Madame, ici, puis Monsieur et Monsieur au fond.

Mme Annie ROCHE

Annie ROCHE. Je suis citoyenne qui n'a rien à voir avec le monde agricole, sinon que je suis consommatrice et citoyenne intéressée par notre environnement. L'intervention qui vient d'être faite là, j'allais en parler aussi sur les subventions qui doivent être vraiment attachées. Ces subventions devraient vraiment être attachées aux critères écologiques, environnementaux, parce que la biodiversité est en danger.

J'ai beaucoup aimé aussi l'intervention sur le fait que c'est un métier qu'il faut valoriser et qu'il faut dire que c'est un beau métier, parce que la terre est un bien public. Et c'est vrai que c'est un très beau métier, qu'il faut encourager. Nous sommes loin de l'autonomie alimentaire. Et franchement, pour nos générations futures, c'est tout de même un sujet très important. C'est un beau métier, nous les encourageons et nous les soutenons.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup, Madame. Monsieur ici, puis les deux personnes qui sont là.

M. Bernard ZERGUI

Je m'appelle Bernard ZERGUI, je suis président de maison familiale, qui est un autre élément de l'enseignement agricole en France, qui est subventionné par le ministère de l'Agriculture. La question

que je me posais est par rapport au plan stratégique national. Nous sommes sur un territoire qui est remarquable, parce qu'il a décidé depuis un certain temps de travailler sur un scénario que vous connaissez bien, qui est le scénario « After 2050 », qui a été mis en place par la collectivité territoriale Valence Romans Agglo. C'est une vraie direction qui a été prise pour que le territoire devienne vraiment résilient au niveau de son alimentation, c'est-à-dire quasiment autonome. Quid, maintenant, des aides de la PAC, des aides en matière de formation des agriculteurs pour pouvoir atteindre cet objectif ? Parce que c'est un vrai frein aujourd'hui dans les projets de développement des exploitations agricoles.

Le deuxième point que je voulais évoquer et qui est important est que nous avons une loi aujourd'hui qui s'appelle la loi Égalim, qui contraint tous les établissements scolaires à fournir 50 % de produits locaux et 20 % de produits bio dans les cantines scolaires. Or, nous n'avons pas la matière suffisante localement pour pouvoir travailler. Et comment suscitons-nous un peu plus de vocations, notamment en agriculture biologique et en vente directe auprès des cuisiniers, des personnes qui font des produits bio ? Pour moi, ce sont deux vraies questions qui sont de vrais leviers économiques aussi pour les agriculteurs.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup, Monsieur. Allez-y, Monsieur, présentez-vous.

M. David APORT

Bonjour. David APORT, agriculteur dans le sud du département. J'interviens au titre de représentant pour la FRAN AuRA et je suis également représentant en ce qui concerne l'agriculture biologique au niveau européen.

Deux points sur lesquels il me semble important d'attirer votre attention, c'est les verrous – cela a été cité précédemment dans l'assemblée – qui freinent considérablement l'installation. Principalement, l'accès au foncier. Et il faut bien noter que s'il y a une telle difficulté à l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs ou les porteurs de projet qui souhaitent s'installer, c'est bien surtout dû aux aides de la PAC qui sont uniquement données à l'hectare. Et cela doit vraiment changer. Il faudrait qu'il y ait un critère qui soit introduit, avec un plafonnement au nombre d'actifs par exploitation. C'est incroyable qu'on en soit encore simplement à un subventionnement à l'hectare pur. Là, je vois que mes propos sont partagés. Ce n'est pas nouveau. À la PAC précédente, c'était déjà évoqué. Rien n'a été fait. Nous comptons vraiment sur l'État français pour essayer de faire changer les choses à ce point-là.

Après, il y a deux autres points. C'est le droit à l'erreur, le droit à l'échec. Je vais être plus précis. Beaucoup de personnes ont en fait peur de prendre la DJA, ne s'inscrivent pas dans le projet de formation qui leur est proposé, grâce à la PAC et grâce aux différents dispositifs français, parce qu'en fait, s'ils n'atteignent pas les chiffres économiques au terme des 5 ans, il faut qu'ils rendent leur DJA. Et cela n'est pas normal. Nous devons avoir une possibilité de reconnaître et d'avoir un droit à l'échec de ne pas obtenir forcément le revenu minimum dégagé après les 5 ans. Je ne vais pas être plus précis, mais je pense que c'est vraiment un point important.

Et un autre point. Aujourd'hui, la France a souhaité mettre en place, avec la plateforme Telepac, l'outil informatique obligatoire, malheureusement, pour pouvoir faire et déclarer sa PAC. Il suffit qu'une simple croix ne soit pas bien positionnée et vous perdez vos aides à la PAC, même si vous avez travaillé correctement, même si vous avez respecté sur le fond tous vos engagements et même si vous pouvez les prouver à la DDT. La DDT n'a plus la main. C'est un outil informatique complètement ahurissant. Tout le monde se plaint. Vous avez des milliers, peut-être des dizaines de milliers d'agriculteurs qui ont perdu des aides considérables ces dernières années à cause d'un outil informatique qui est mal conditionné. Je vous remercie.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci Monsieur. Madame, pendant que le micro est là ?

Mme Françoise HENRY

Je suis Françoise HENRY, je fais partie du mouvement national des Coquelicots qui, pendant deux ans, a proposé un appel à la signature, qui a recueilli 1,135 millions de signatures, qui ont été déposées le 15 septembre auprès de Barbara POMPILI, ministre de l'Écologie. J'interviens parce que je pense qu'il faut vraiment réformer les pratiques agricoles parce qu'il y a une demande des citoyens pour la protection de la biodiversité, pour la protection de l'eau, pour la protection de la santé urbaine. Il est encore temps que la PAC permette une modification et un encouragement à aller vers des pratiques agricoles plus vertueuses et qui, de toute façon, seront induites par le changement climatique, parce

que nous ne pourrions pas pratiquer la même agriculture que ces 30 dernières années. Voilà, c'est un témoignage en tant que citoyenne qui a milité pour cet appel.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup, Madame.

M. Benjamin DUMA

DUMA Benjamin, directeur d'exploitation du campus Agronova. C'est pour revenir sur tout ce que vous dites pour la transmission des fermes et tout cela. Je sais que ce qui dérange pour la transmission, ce n'est pas tant l'aspect technique des fermes. Pour les personnes que je connais, pour les jeunes qui sont soit issus du milieu agricole, soit ceux qui voulaient s'installer, il arrive un moment où à 25 ans ils s'aperçoivent que rester chez eux tous les week-ends, parce qu'il faut traire, s'apercevoir qu'ils n'auront pas de vacances, s'apercevoir qu'ils risquent de s'endetter pour 50 ans ou s'apercevoir, en regardant à côté d'eux que c'est les derniers jeunes à être restés au village parce que tout le monde est parti à la ville, faire des études et profiter de la vie. Je connais énormément de personnes qui ont décidé de dire non et ont totalement tourné la page. Donc, au-delà de tout ce qui est technique, agroécologique, il faut redynamiser le milieu rural. C'est le terroir, de là où les gens viennent et c'est là où nous voulons qu'ils restent. S'ils partent, cela va mourir un jour.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. J'avais vu voir une main par ici. Monsieur.

M. Clément RIGOIRE

Bonsoir. Je m'appelle Clément, je suis éleveur de vaches laitières dans le Rhône, un département pas très loin. Et je suis engagé dans le syndicat des jeunes agriculteurs. Je m'occupe beaucoup du renouvellement des générations. C'est pour cela que je voulais prendre un peu la parole. Ce n'est pas pour plus alimenter le débat, mais cela m'a soulevé un peu des questions. Juste au début de la présentation, on nous a montré qu'au niveau européen, nous étions le pays européen qui touchait le moins d'aides à l'actif. Alors, tout à l'heure, lorsqu'il y a eu la remarque qui disait que nous en touchions beaucoup, cela m'interpelle quelque peu. D'autant plus que le pays dans lequel nous vivons est celui de l'Europe où le renouvellement des générations est le meilleur, parce que nous avons l'âge de la population agricole la plus faible en Europe. Si nous allons dans les autres pays d'Europe, l'âge des exploitants agricoles est bien plus élevé que le nôtre. Alors, au niveau du renouvellement des générations, nous avons peut-être plutôt des leçons à donner aux autres pays d'Europe que d'en recevoir. Même si l'on n'est jamais parfait. Et justement, l'aspect, comme le disait tout à l'heure Loïc, de la dotation des jeunes agriculteurs, c'est ce qui permet de renouveler, de stimuler le renouvellement des générations. Et pour rebondir par rapport au fait d'avoir un revenu minimum pour pouvoir prétendre à la DJA, ce n'est pas forcément de tirer une balle dans le pied, en disant que si tu n'atteins pas ce revenu-là, tu ne pourras pas avoir la dotation jeune agriculteur. C'est plutôt de dire : « Nous croyons en ton projet, mais il faudrait qu'économiquement ton projet soit viable et que tu puisses être là dans la durée. » Et si quelqu'un n'arrive pas économiquement à s'en sortir, forcément nous savons qu'il mettra la clé sous la porte.

Aussi, une autre position qui tient à JA, c'est d'avoir une PAC à l'actif. C'est de sortir de l'idée d'avoir des aides à l'hectare, c'est de soutenir les agriculteurs qui développent le tissu agricole, qui font vivre le milieu rural.

Et une dernière chose sur laquelle je voudrais appuyer et qui reviendra par rapport au sujet de ce soir de la formation, c'est vraiment de pouvoir aussi, pas seulement former les agriculteurs, mais former aussi les formateurs, pour avoir des personnes qui soient vraiment performantes pour nous former nous. Quand nous voulons avoir une formation sur un point précis, il faut forcément avoir des personnes qui soient formées. Mais pour cela, la plupart du temps, ce sont des personnes qui coûtent un peu d'argent. Il faudra que nous puissions mettre la main à la poche à un moment donné pour pouvoir prétendre à des formateurs vraiment compétents dans leur domaine de formation. Merci.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup. Merci à toutes et à tous. Je vous propose, si vous le souhaitez, de dire en deux minutes chacun, quelques mots après ce que vous venez d'entendre. Je pense qu'il y a des choses qui vous font réagir. Loïc QUELLEC, vous commencez ?

M. Loïc QUELLEC, vice-président des jeunes agriculteurs

Je voulais juste, en tout premier, commencer à réagir – Clément l'a un peu fait – sur la partie 80 % du revenu des agriculteurs dépendent des aides européennes. De la manière dont vous l'avez dit, j'espère me tromper, vous avez tout de même presque dit que c'était une chance pour l'agriculture. Moi, je dirais que c'est son plus gros handicap. Comment voulez-vous que nous attritions des jeunes dans un métier, quand ils savent qu'ils vont être dépendants, comme vous le dites, à 80 % d'aides publiques, et que sur les 20 autres pourcents, aujourd'hui, ils ont tout de même du mal à avoir la main dessus. Il y a tout de même plus sexy pour vendre un métier. Donc, dire que c'est une chance, non. Pour le vivre, c'est un handicap, très clairement. Il faut parfaitement conscient de cela.

Après, nous avons beaucoup parlé de renouvellement. Aujourd'hui, en France, la moyenne d'âge des agriculteurs est de 52 ans. Il n'y a pas un territoire qui fait défaut à cela. Je pense qu'avant de vouloir rentrer dans des stigmatisations ou dans des duels d'organisation ou de quoi que ce soit. Il y a un moment donné, il faut tout de même que nous soyons capables de nous dire que l'urgence à court terme est là. L'urgence à court terme est effectivement sur une refonte de la PAC, que nous arrêtons cette PAC schizophrène. C'est parfaitement clair. Mais l'urgence est déjà demain que nous ayons des jeunes ou des moins jeunes, des porteurs de projets qui viennent dans l'agriculture. Nous pourrons faire ce que nous voulons, nous pourrons vouloir faire ce que nous voulons de l'agriculture, s'il n'y a pas d'agriculteurs et je mets bien agriculteurs avec un grand A, parce qu'il y a des agricultrices aussi, de plus en plus, et c'est tant mieux, et il en faudra encore plus demain. Mais si demain, il n'y a pas de jeunes qui se lancent, ce sera fini. Et nous aurons eu beau faire ce que nous voulions en France, nous serons obligés d'importer ce que nous ne voulons pas dans nos assiettes. Et nous n'aurons plus aucun moyen de contrôle là-dessus. Et cela serait franchement le pire des scénarios que nous pourrions avoir demain, parce qu'une fois que la machine est arrêtée, je voudrais bien savoir qui sera capable de la relancer.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Merci beaucoup.

Mme Anne-Claire VIAL, présidente de l'association de coordination des techniques agricoles

Je voudrais faire juste deux remarques très factuelles. Je ne l'ai pas évoqué tout à l'heure, mais cela m'y a fait penser aussi aux questions posées. Actuellement, au Conseil économique et social, nous sommes en train de donner un avis sur les projets alimentaires territoriaux, qui tiennent beaucoup à cœur à tout le monde. Et ce que nous avons observé en faisant un tour de France et en auditionnant de très nombreuses personnes, c'est que le sujet des cantines scolaires, c'est que le prix de rémunération de l'agriculteur est moins élevé que certains contrats de GMS ou de magasins de producteurs. Je le dis sereinement. C'est une attaque contre personne. Et je sais combien cela pèse aux collectivités les coûts de la cantine scolaire et les services que cela rend. Et je veux juste évoquer cela. Il ne faut pas être trop pudique là-dessus. De temps en temps, il faut le dire. Le prix est globalement plus bas de l'étude que nous avons faite. Quand nous sommes à 25 % de la production de l'exploitation qui va dans ce circuit-là, c'est le maximum pour l'économie.

Et le deuxième point, et peut-être cela terminera ce débat sur une note positive. Hervé LE BRAS, démographe, a sorti une étude il y a une année. Et il va d'ailleurs à Paris jeudi matin, intervenir dans un colloque avec le ministre de l'Agriculture. Dans l'étude qu'a faite Hervé LE BRAS, il démontre qu'aujourd'hui le corps socioprofessionnel agricole est un des corps socioprofessionnels les mieux formés. Et cela, c'est quelque chose que personne n'attendait. Et quand vous ouvrez son livre, c'est absolument fascinant, vous découvrez dans l'état où nous étions à la sortie de la Guerre de 14 et à aujourd'hui. Nous sommes le corps socioprofessionnel qui a le plus évolué dans sa formation. Mais j'ai entendu que ce soir, nous en voulions encore.

M. Gilles-Laurent RAYSSAC, membre de la CPDP

Tout à fait. Merci beaucoup. Merci à toutes et à tous d'être venus, d'être restés trois heures ici pour travailler sur ce sujet. Merci à vous quatre ainsi qu'à M. SINOIR et à Mme CROYERE qui nous a très grandement éclairés. Merci au lycée, encore une fois, à la ville de Bourg-lès-Valence et au secrétariat général du débat qui fait en sorte que tout se passe bien. Bravo, merci à tous, bonne soirée.